

ATLAS

de la

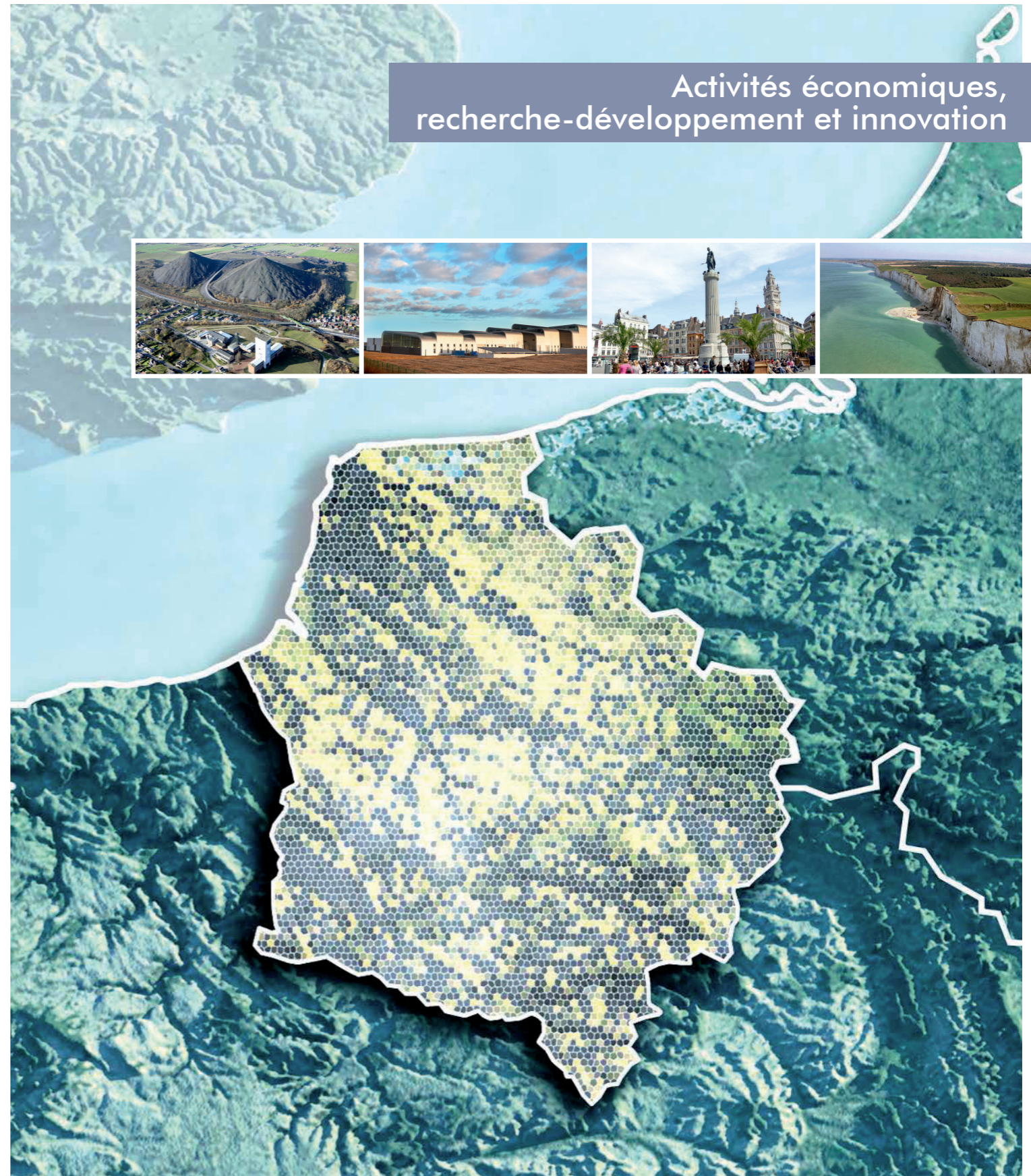
NOUVELLE RÉGION

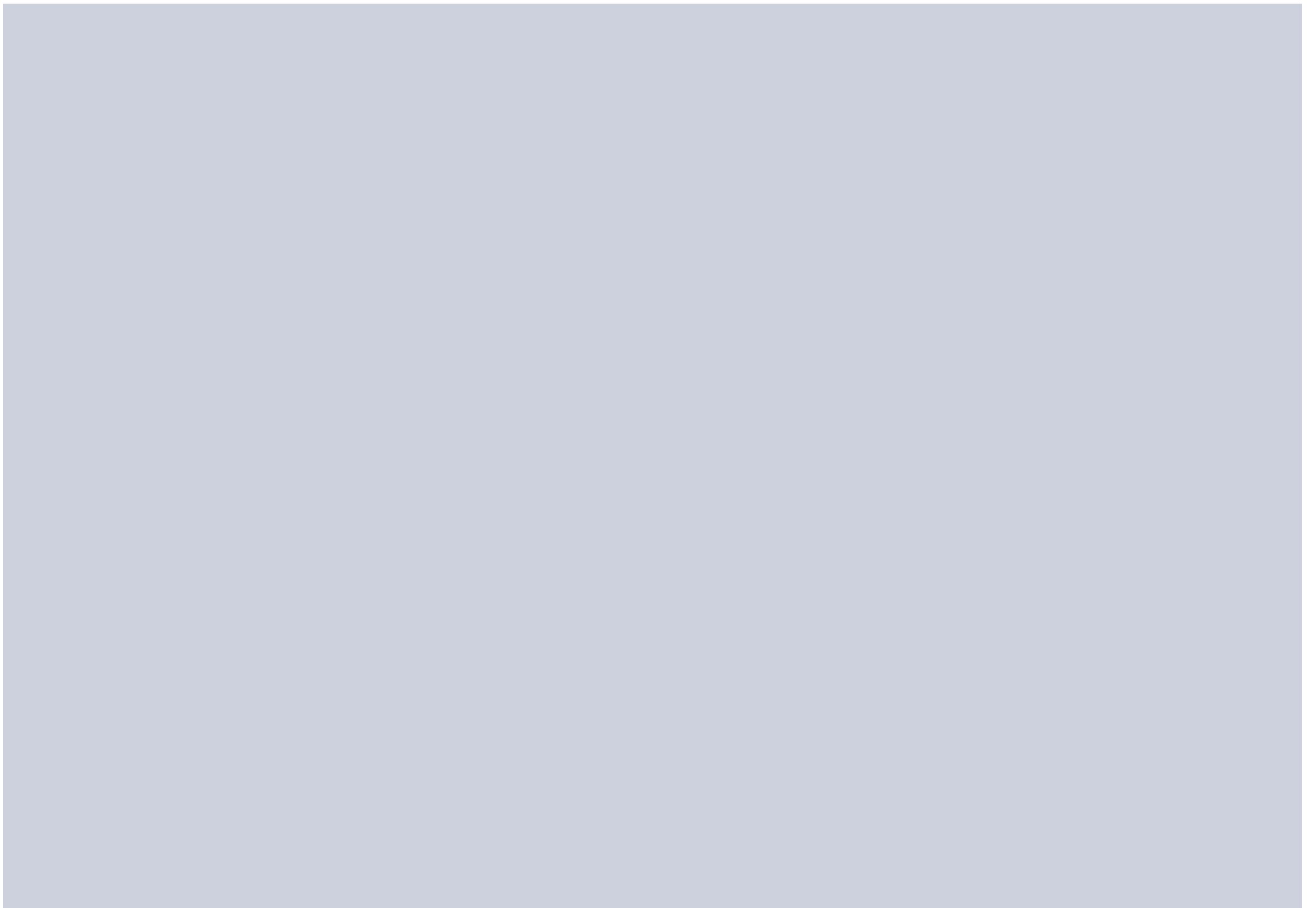
NORD-PAS DE CALAIS - PICARDIE

Tome 5



Activités économiques,
recherche-développement et innovation





Atlas
de la nouvelle région
Nord-Pas de Calais - Picardie

Tome 5

**Activités économiques,
recherche-développement
et innovation**

Directeurs de Publication :
Yves DURUFLÉ - Denis HARLÉ

Direction Générale «Appui au Pilotage des Politiques Publiques»
Région Nord-Pas de Calais

Direction Générale «Développement Territorial»
Région Picardie

Rédaction et cartographie :

Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation
Région Nord-Pas de Calais

Direction de la Prospective, de la Programmation, de l'Aménagement Durable et de l'Évaluation
Région Picardie

Direction de l'Action Économique Région Nord-Pas de Calais

Mission d'Appui aux Programmes Régionaux de Formation, Région Nord-Pas de Calais

Mission Création, Commerce, Artisanat, Tourisme et ESS, Région Picardie

Octobre 2015

Présentation

Ce tome de l'Atlas nouvelle région Nord-Pas de Calais - Picardie consacré aux activités économiques embrasse les mutations économiques à l'œuvre sur le territoire, le parcours spécifique d'un territoire industriel qui a connu crises et transformations mais qui continue à regarder vers l'avenir.

Terre historiquement industrielle, première région agricole, la nouvelle région conserve ses caractéristiques fortes en les réinventant. Qu'il s'agisse de nouvelles valorisations des ressources agricoles ou de nouvelles pratiques, de répondre à des besoins mal satisfaits ou d'identifier de nouveaux usages, les acteurs régionaux, privés et publics, cherchent des réponses aux défis sociétaux de notre époque.

À ce titre, la R&D et l'innovation sont des outils majeurs pour développer les produits et les services de demain, dans un esprit de développement durable, d'aménagement équilibré du territoire et d'ouverture sur le monde.



Sommaire

Tome 5 : Activités économiques, recherche-développement et innovation

1. Contexte

- 1.1 Le positionnement économique de la nouvelle région en France en 2013 8
- 1.2 Une situation privilégiée au cœur de l'Europe du Nord-Ouest 9

2. Le tissu productif de la nouvelle région

- 2.1 Trente ans de mutations économiques du territoire 10 & 11
- 2.2 Une répartition des établissements liée à la densité de population12
- 2.3 L'emploi tertiaire prédomine, mais l'industrie demeure présente13
- 2.4 Un poids fort des grands établissements, héritage de l'histoire industrielle du territoire14
- 2.5 L'artisanat : un ensemble économique transversal à l'industrie, au commerce et aux services15
- 2.6 Un dynamisme entrepreneurial supérieur à la moyenne française16
- 2.7 Une croissance dynamique du nombre de cadres dans un contexte de diminution du nombre d'actifs17
- 2.8 Près de deux tiers des emplois régionaux sont liés aux besoins de la population18
- 2.9 Une industrie très présente et qui reste compétitive19
- 2.10 Une tertiarisation de l'économie quasi généralisée20
- 2.11 L'économie sociale et solidaire dans la nouvelle région21
- 2.12 La nouvelle région, un espace agricole majeur 22 & 23
- 2.13 Le tourisme : un secteur économique dynamique et générateur d'emplois24

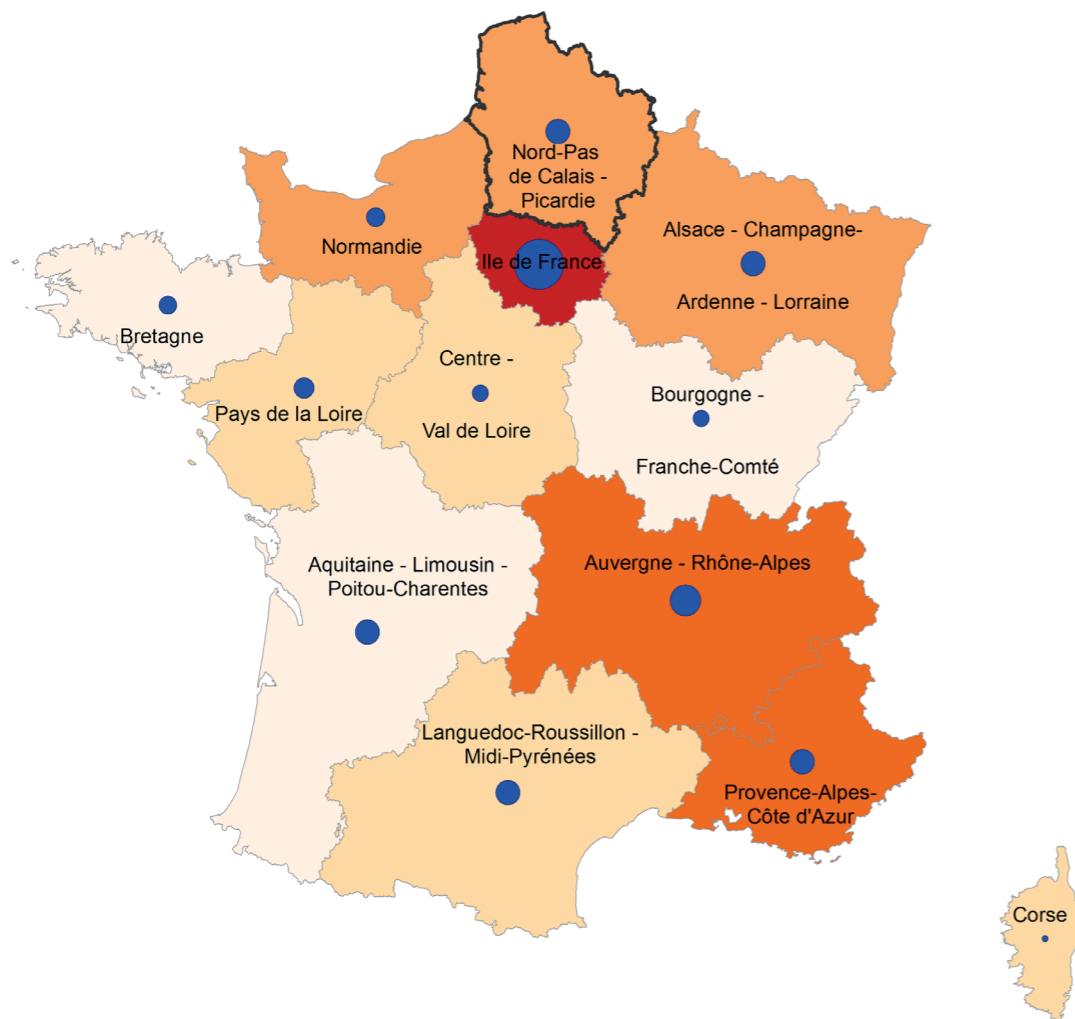
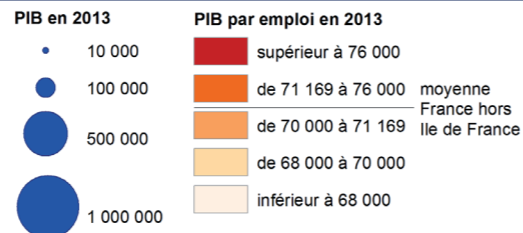
3. La Recherche et Développement

- 3.1 Recherche et Développement et innovation, des stratégies régionales pour une ambition européenne26
- 3.2 Un développement notable de la R&D de la nouvelle région27
- 3.3 Des emplois répartis sur l'ensemble du territoire28

1. Le contexte

Positionnement économique de la nouvelle région en France en 2013

Moyenne France métropolitaine : 78 762 € par emploi
Moyenne France hors IDF : 71 169 € par emploi



1.1 Le positionnement économique de la nouvelle région en France en 2013

Territoire marqué par la récession économique depuis le début des années 2000, la nouvelle région a vu ses difficultés s'accroître avec la crise de 2008-2009. L'ancrage industriel de la région ainsi que la fragilité de certains secteurs d'activités tels que la sous-traitance automobile ont un impact sur la croissance et l'emploi.

Afin de faciliter la compréhension de ce document, il paraît intéressant d'explicitier les deux notions clés présentées sur cette carte. Le PIB (Produit Intérieur Brut) mesure l'ensemble des richesses produites dans un espace géographique donné. Le PIB par emploi constitue un indicateur de l'efficacité économique du système productif d'un espace régional ou national. Il est calculé en rapportant le PIB de la région à l'emploi régional défini par l'ensemble des actifs travaillant dans la région qu'ils y résident ou non.

La nouvelle région se situe au quatrième rang national au niveau de son PIB (153 478,7 millions d'euros). Au niveau du PIB par emploi, la région se situe au sixième rang national juste derrière la Normandie. En ce qui concerne le PIB par habitant, la nouvelle région se situe au treizième rang national, ce qui représente l'un des plus faibles de France. Le poids économique de la nouvelle région (7,4% du PIB national) est ainsi plus faible que son poids démographique (9,4% de la population nationale).

Entre 1990 et 2012, le PIB de la région Nord-Pas de Calais – Picardie a progressé en valeur en moyenne de 1,1% par an. Cette croissance globale du PIB a été moins favorable que la moyenne des régions de province pour lesquels le PIB a augmenté à un rythme annuel moyen de 1,5%. L'écart entre la croissance régionale et nationale est en partie lié à des phénomènes démographiques et de mobilité dans une région marquée par un solde migratoire déficitaire et par l'importance croissante des actifs travaillant hors de la région. Ainsi, entre 1990 et 2012, la croissance du PIB par habitant a été similaire à celle de France de province (+2,5%). De même la croissance du PIB par emploi a été proche de la moyenne des régions de province (respectivement 2,2% et 2,4%). Ce PIB par emploi a même augmenté plus vite qu'en France hors Ile-de-France à partir des années 2000.

Comme les autres régions françaises, les activités tertiaires sont majoritaires sur le territoire régional : les emplois de ce secteur représentent près de 78 % de l'emploi total régional. La nouvelle région présente des spécificités dans les activités de la santé, de l'enseignement, de l'action sociale et de l'administration publique.

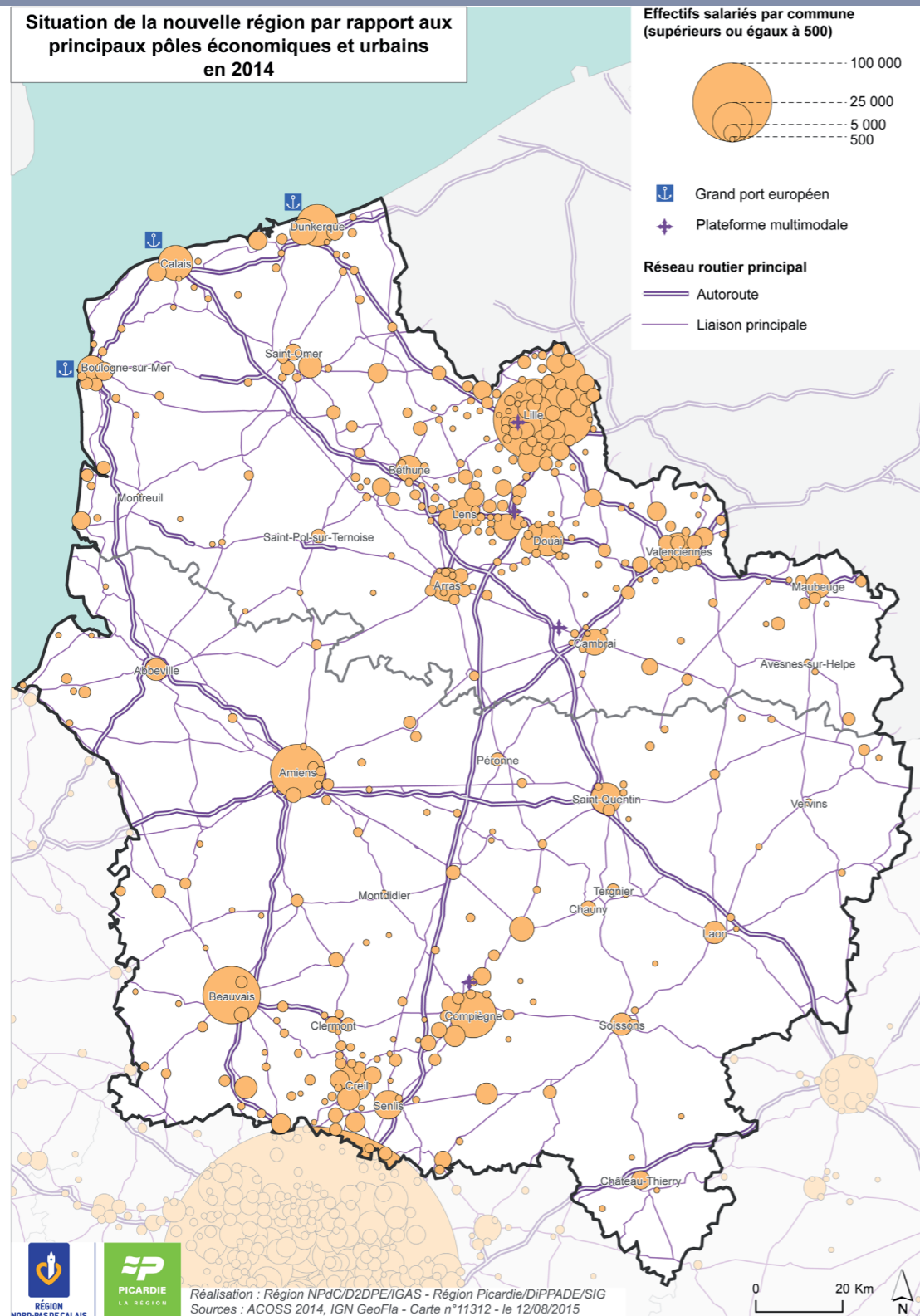
Le territoire reste toutefois un territoire très industriel, la nouvelle région se classait en 2013 au quatrième rang des régions industrielles françaises, avec des spécificités marquées dans les activités de textile et d'habillement, les industries chimiques et pharmaceutiques, le caoutchouc / plastiques, le verre, la métallurgie et la fabrication de produits métalliques ainsi que la fabrication de matériels de transport, le premier pourvoyeur d'emplois industriels restant l'industrie agroalimentaire. C'est également la première région agricole française avec 27% de la production totale française.



Réalisation : Région Npdc/D2DPE/IGAS - Région Picardie/DIPPADE/SIG
Sources : INSEE 2013, IGN GeoFla - Carte n°11311 - le 11/08/2015



1. Le contexte



1.2 Une situation privilégiée au cœur de l'Europe du Nord-Ouest

La nouvelle région se trouve au cœur du Range européen, à l'intersection de plusieurs grands axes d'échanges : le bassin parisien, l'espace Manche et la dorsale européenne Nord-Ouest. Ce positionnement géographique avantageux se double de nombreux atouts en matière d'infrastructures de transports : réseau autoroutier dense (A1, A2, A29), réseau ferroviaire (TGV, Thalys, Eurostar), aéroports (Beauvais, Lille-Lesquin) et ports maritimes (Boulogne, Calais, Dunkerque).

Une forte concentration se fait jour au nord du territoire de la nouvelle région grâce à la présence de la métropole lilloise et son continuum urbain de Lille, Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing. Concentrant de nombreuses fonctions métropolitaines, la métropole lilloise est marquée par un fort tropisme belge qui se retrouve aussi bien dans les flux de mobilité des individus que dans les flux de marchandises puisque la Belgique est une destination privilégiée par les entreprises de la région Nord-Pas de Calais - Picardie. Au sud, l'importance de la métropole lilloise est renforcée par la présence des pôles d'emplois du bassin minier qui forment un continuum Béthune à Valenciennes.

Le second pôle qui se dessine est situé dans le sud du territoire picard. Cette zone bénéficie de l'attractivité de l'Île-de-France et l'activité aéroportuaire de Roissy. À titre d'exemple, de nombreux PNC (Personnel Navigant Commercial) d'Air France vivent dans le sud de l'Oise, plus particulièrement du côté de Senlis et favorisent le développement d'activités présentes. Par ailleurs, la forte présence d'entreprises liées à l'industrie chimique, pharmaceutique et cosmétique (L'Oréal, Givenchy...) explique la concentration d'emplois sur cette frange de l'Oise. Le desserrement de l'économie francilienne permet au sud de la Picardie d'accueillir des entreprises à la recherche de foncier disponible et fuyant la pression fiscale de l'Île-de-France.

Amiens représente un pôle d'équilibre au cœur de la nouvelle région. Le projet de connexion ferroviaire permettant de relier directement Amiens à Roissy (GPR Picardie-Creil-Roissy) devrait permettre d'accroître l'attractivité de la région et, ainsi, attirer de nouvelles entreprises. Le projet du Canal Seine Nord permettra également de créer des connexions avec la Normandie et d'ouvrir de nouveaux marchés, principalement en direction du Benelux.

La façade maritime nord/nord-ouest de la nouvelle région constitue une porte d'entrée avec le Royaume-Uni. En 2013, 33 millions de passagers transmanche ont été enregistrés (30 millions pour le trafic ferroviaire et 3 millions pour le trafic maritime au départ de Calais et de Dunkerque). Ce territoire reste un foyer d'emplois et de peuplement même s'il a subi de profondes mutations en raison de la reconversion de son système productif et aux baisses d'emplois dans le secteur de l'énergie à Dunkerque et dans le secteur de la pêche à Boulogne.

2. Le tissu productif de la nouvelle région



2. Le tissu productif de la nouvelle région

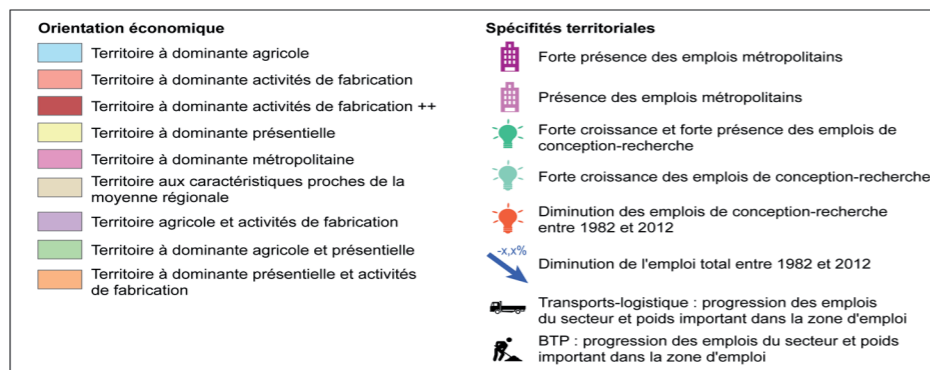
2.1 Trente ans de mutations économiques du territoire

Au-delà des analyses de structure sectorielle, l'analyse fonctionnelle¹ permet d'étudier le territoire au cœur de sa spécificité, au niveau des fonctions occupées par les individus qui l'habitent et y travaillent. Cette analyse permet ainsi de dépasser les choix d'organisation des entreprises (externalisation ou internalisation de certaines fonctions de services par exemple) et d'appréhender différemment les évolutions et les différences territoriales.

En 1982, le territoire qui formera la nouvelle région est un territoire essentiellement productif : les activités de fabrication occupent 460 424 personnes, soit 23,4 % des actifs régionaux, contre 17,3 % sur le territoire national². Moins d'emplois administratifs, moins d'emplois agricoles, moins d'emplois dans les services de proximité, moins d'emplois métropolitains³.

À un niveau territorial plus fin, on retrouve des territoires extrêmement productifs : le Vimeu, avec 36 % des actifs locaux dans les activités de fabrication, et Saint-Omer (30 %). Abbeville et la Thiérache se distinguent par le poids très important des activités agricoles (plus de 18 % des actifs sont occupés par des fonctions agricoles dans ces deux zones d'emploi). Les zones de Dunkerque, Lille, Valenciennes, Maubeuge et Roissy-Sud Picardie comportent une importante concentration d'emplois de conception-recherche, supérieure à la moyenne régionale.

Trente ans plus tard, l'emploi sur le territoire régional a augmenté, suivant en cela la tendance nationale – mais de façon beaucoup moins importante : +23,3 % d'actifs en France contre +8,9 % pour la nouvelle région. Certaines zones d'emploi ont même vu leur nombre d'actifs diminuer entre 1982 et 2012, principalement dans l'Est du territoire : Maubeuge, Cambrai, la Thiérache, Saint-Quentin et Soissons ont ainsi perdu plus de 10 % de leurs actifs en trente ans.



1 L'analyse fonctionnelle (INSEE) est une analyse des fonctions remplies par les actifs. Ces fonctions sont au nombre de 15 qui peuvent être regroupées en 4 grandes fonctions dont la fonction métropolitaine. L'analyse des fonctions des actifs permet de dépasser le découpage en secteurs d'activité. Elle traverse aussi les statuts (public/privé, salarié/indépendant...) et les niveaux de qualifications (ingénieur/ouvrier par exemple). Cette analyse est utilisée par l'INSEE pour « mieux rendre compte de la spécialisation économique des territoires ».

2 Les activités de fabrication correspondent globalement aux professions et catégories sociales (PCS) suivantes : les artisans et artisans-ouvriers, les ingénieurs, techniciens, agents de maîtrise et ouvriers de l'industrie.

3 Fonctions métropolitaines : il s'agit des emplois spécifiquement présents dans les grandes aires urbaines : culture-loisirs, gestion, conception-recherche, prestations intellectuelles et commerce inter-entreprises. Les deux premiers types d'emploi sont surtout présents à Paris, et les trois autres à Paris et dans les aires urbaines de plus de 200 000 emplois.

En France comme pour le territoire régional, l'emploi des activités de fabrication s'est effondré : respectivement -38,6 % et -49,6 %. Les activités de fabrication ne pèsent plus que pour 10,2 % de l'emploi régional avec 231 892 actifs. Pourtant, la nouvelle région conserve sa dimension plutôt productive par rapport à la moyenne nationale qui est à 8,6 %. Certains territoires productifs font quand même preuve d'une certaine résilience : l'emploi des activités de fabrication y a moins baissé qu'en moyenne régionale et leur poids reste important dans l'économie locale. C'est le cas surtout du Vimeu (27,6 % de l'emploi local) mais aussi par exemple de la Thiérache, de Péronne, Dunkerque ou encore Valenciennes où les activités de fabrication pèsent plus de 15 % de l'emploi local. Les analyses de type structurel-résiduel (shift-share) montrent d'ailleurs, sur une période plus brève (2007-2011), que les emplois industriels régionaux ont plutôt mieux résisté à la crise qu'attendu : les effets propres territoriaux, liés par exemple à l'action des pouvoirs publics, à la capacité des activités à s'adapter à leur environnement, aux migrations de flux et revenus etc., ont plutôt atténué les pertes d'emplois dans l'industrie régionale⁴.

Les emplois agricoles ont également baissé partout, encore plus sur le territoire régional qu'en général en France, alors que l'emploi agricole pesait déjà moins lourd en région qu'au niveau national. La nouvelle région ne compte plus que 2,2 % d'actifs dans ce domaine. Paradoxalement, cela a renforcé la dimension agricole de certains territoires notamment Château-Thierry (9 % des actifs), la Thiérache (7,5 %) et Péronne (7 %).

Avec la baisse des activités de production (agriculture, fabrication mais aussi BTP quasiment partout sur le territoire), ce sont les fonctions présentielles qui se sont développées, en lien avec la tertiarisation de l'économie française. Selon cette nomenclature, les fonctions présentielles regroupent les métiers qui sont directement liés à la demande de la population locale (résidente ou touristique)⁵. Les activités présentielles permettent de capter des revenus sur le territoire. Le développement de ces activités sur le territoire de la nouvelle région a suivi un parcours assez proche de la moyenne française : les emplois ont été multipliés par 1,5 sur le territoire (1,7 en France) et représentent en 2012 42,2 % des emplois régionaux (41,1 % en France). Les territoires très présentiels en 1982 le sont toujours en 2012, Laon (administration publique) et Berck-Montreuil (services de proximité et santé-action sociale), et d'autres ont vu ces activités prendre de l'importance, Abbeville, Calais et Tergnier. Dans ces territoires, l'emploi présentiel compte pour plus de 45 % des actifs.

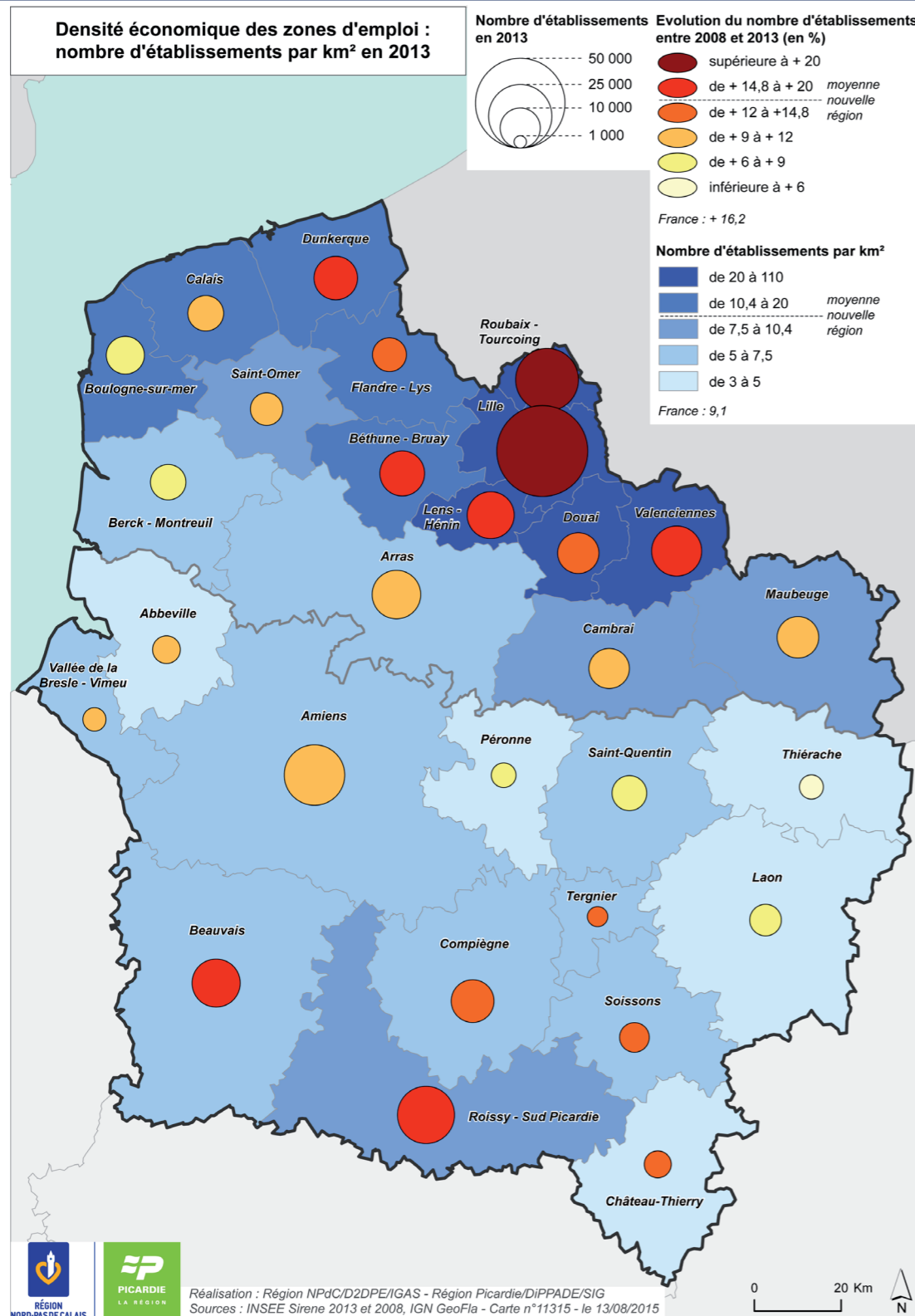
Deux territoires se sont vraiment développés autour de l'emploi métropolitain : Lille et Roubaix-Tourcoing (qui a complètement perdu sa dimension « productive » en 2012) qui comptent chacun à peu près 30 % d'emplois liés aux fonctions métropolitaines. Territoire où les fonctions métropolitaines étaient peu présentes en 1982, Compiègne a connu la plus forte croissance de l'emploi métropolitain de la région Picardie (+68 %) et arrive derrière Lille et Roubaix-Tourcoing avec 20,9 % d'emplois métropolitains en 2012. Les emplois métropolitains à Compiègne sont notamment tirés par le domaine de la conception-recherche. Ces derniers ne sont plus présents en force que sur deux zones d'emploi : Lille, comme en 1982, et Compiègne qui a réussi à développer une vraie spécificité entre 1982 et 2012. A l'inverse, certains territoires très bien dotés en 1982 ont vu leur nombre d'actifs dans la conception-recherche s'effondrer (Dunkerque, Saint-Omer, Maubeuge, Saint-Quentin, Tergnier), et ce alors que la tendance est à la hausse aussi bien sur le territoire national que sur le territoire régional (respectivement +92,8 % et +62,1 %).

Entre 1982 et 2012, ce sont ainsi des parcours différenciés qui se dessinent : certains territoires ont vraiment su tirer parti des mutations économiques à l'œuvre (Lille, Compiègne), d'autres ont réussi à conserver leur particularité tout en présentant des dynamiques intéressantes (le Vimeu, Berck-Montreuil, Flandre-Lys...). Certains ont réussi à se réinventer grâce au développement de nouvelles activités (Lens-Hénin, Beauvais, Roubaix-Tourcoing, Saint-Omer...) quand d'autres apparaissent plus en difficulté (Maubeuge, Cambrai, Saint-Quentin...).

4 Cf. Repère Emploi-chômage-formation, Conseil régional de Picardie et Conseil régional de Nord-Pas de Calais, 2015.

5 Elles comprennent les emplois liés aux fonctions de : administration publique, commerce de proximité et distribution, éducation et formation, santé et action sociale ainsi que les services de proximité en général. Le champ est toutefois plus restreint que la définition de la sphère présentielle réalisée à partir des activités des entreprises. Les métiers du bâtiment et de la culture-loisirs sont ainsi exclus de ce regroupement alors qu'une grande partie de ces métiers sont liés à une demande locale.

2. Le tissu productif de la nouvelle région



2.2 Une répartition des établissements liée à la densité de population

L'Insee recense 325 852 établissements sur le territoire de la nouvelle région en 2013. C'est le département du Nord qui recense le plus grand nombre d'établissements, avec 43 % du total régional. Le nombre d'établissements régionaux a augmenté de 14,8 % entre 2008 et 2013, suivi en cela la tendance nationale (+16,2 %). Deux espaces de la nouvelle région apparaissent dans une dynamique favorable. Tout d'abord la métropole lilloise avec une croissance de plus de 20 % du nombre d'établissements. Cette dynamique semble par ailleurs se diffuser au-delà du cœur métropolitain à l'image du bassin minier ou encore de la zone d'emploi de Dunkerque. Ensuite, le sud de la nouvelle région affiche également une croissance importante du nombre d'établissements. Cette croissance est la plus importante dans les zones d'emploi de Beauvais et de Roissy – Sud Picardie.

	Nb d'établissements	Part (en %)
Aisne	31780	9,8
Nord	140462	43,1
Oise	44950	13,8
Pas-de-Calais	73849	22,7
Somme	34811	10,7
Total nouvelle région	325852	100,0

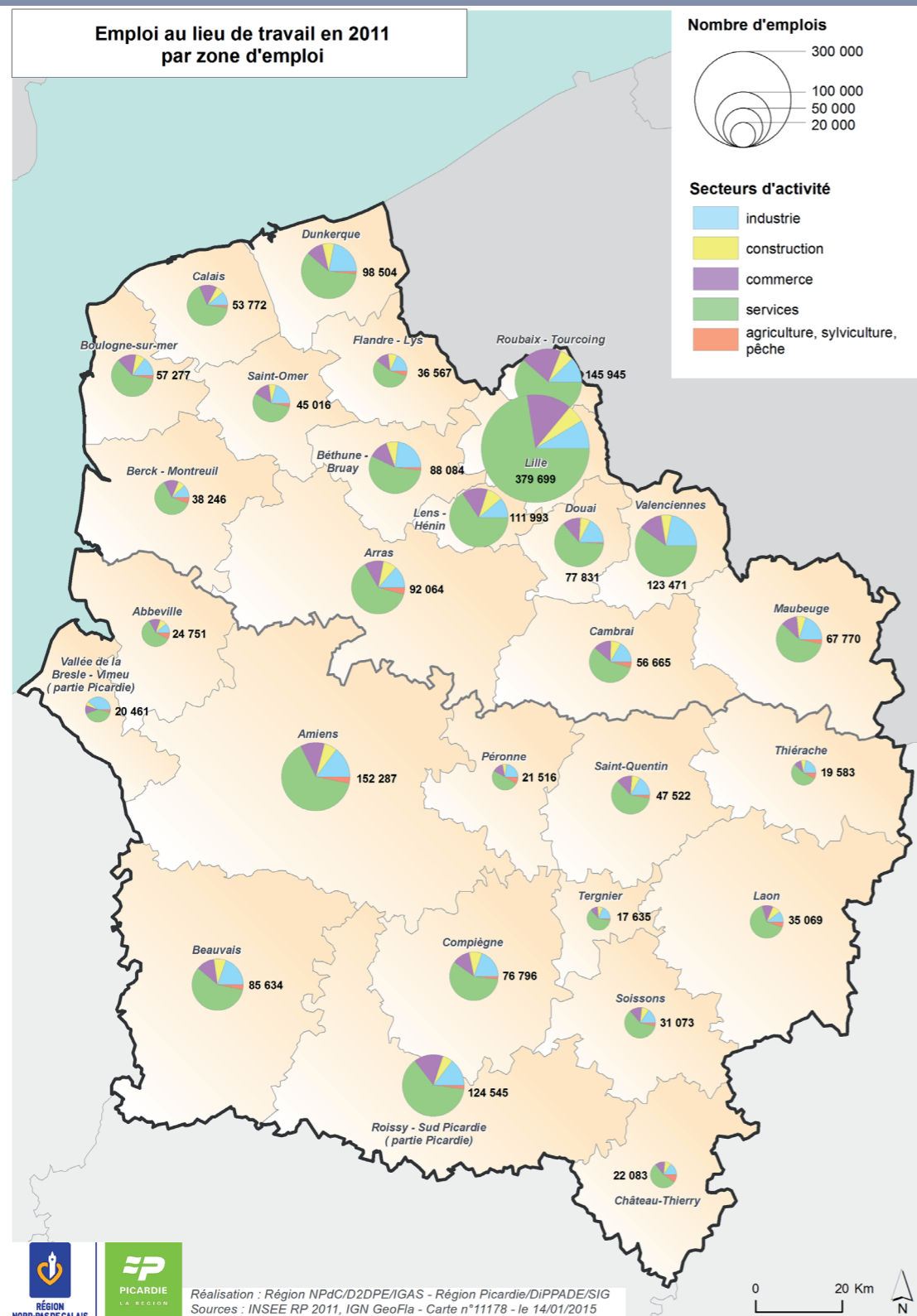
Source : Insee, Démographie des établissements, SIRENE 2013

Avec 10,4 établissements par km², la densité économique régionale est légèrement supérieure à la densité économique française (9,1 établissements par km²). Cette moyenne cache cependant des disparités très importantes, puisqu'elle varie de 3 dans les zones d'emploi de Laon ou en Thiérache à 77 à Lille et 110 à Roubaix-Tourcoing. Comme pour la population, la densité est plus importante dans le département du Nord, sur le littoral du Pas-de-Calais ainsi que dans le sud de l'Oise.

Cependant, rapportée à la population, la répartition des établissements est beaucoup plus lissée sur le territoire. Les densités rapportées à la population pour les zones d'emploi du pays minier, Douai et Valenciennes sont particulièrement faibles, ce qui reflète à la fois le poids historique du salariat et la taille élevée des établissements présents.

En matière de secteurs d'activités, la nouvelle région bénéficie d'une diversité de spécialisations portées par un ou plusieurs territoires : les activités des sièges sociaux et conseil de gestion sont ainsi surreprésentées grâce à leur concentration au sein de la métropole lilloise. La fabrication de matériels de transports est également très présente avec une forte spécialisation ferroviaire dans le Valenciennais, une surreprésentation de l'industrie automobile avec plusieurs sites de constructeurs et sous-traitants dans le bassin minier, dans le sud de la région, dans la Somme et l'Aisne, et même une présence importante de l'industrie aéronautique à Albert-Méaulte (zone d'emploi d'Amiens) autour de Stellia (ex-Aerolia) qui emploie près de 1 400 personnes. Il faut également citer les autres spécialisations industrielles phares de la nouvelle région : la métallurgie (autour de Dunkerque, Maubeuge et dans le Vimeu), l'industrie du verre dans l'Audomarois et le Vimeu, la plasturgie dans le Béthunois ou encore l'industrie chimique dans l'Oise. La région Nord-Pas de Calais – Picardie est enfin une grande région de production agroalimentaire avec la présence de sites d'envergure dans de nombreux espaces.

2. Le tissu productif de la nouvelle région



2.3 L'emploi tertiaire prédomine, mais l'industrie demeure présente

La nouvelle région compte, selon les dernières données du recensement disponibles, un peu plus de 2,1 millions d'actifs au lieu de travail. La zone d'emploi de Lille concentre à elle seule 17,6 % de l'emploi total (379 699 actifs), la zone d'Amiens en englobe 7,1% (152 287 actifs), suivie de Roubaix Tourcoing (6,8 %). La région se caractérise par ailleurs par de nombreuses autres aires intermédiaires de concentrations d'emplois. Au nord, les zones d'emplois du bassin minier et la zone de Dunkerque apparaissent comme des pôles d'envergure. Au sud, les zones de Roissy – Sud Picardie, Beauvais et Compiègne constituent également des zones concentrant un nombre élevé d'emplois. Enfin, la zone d'Arras comprend plus de 92 000 emplois principalement concentrés autour du cœur urbain.

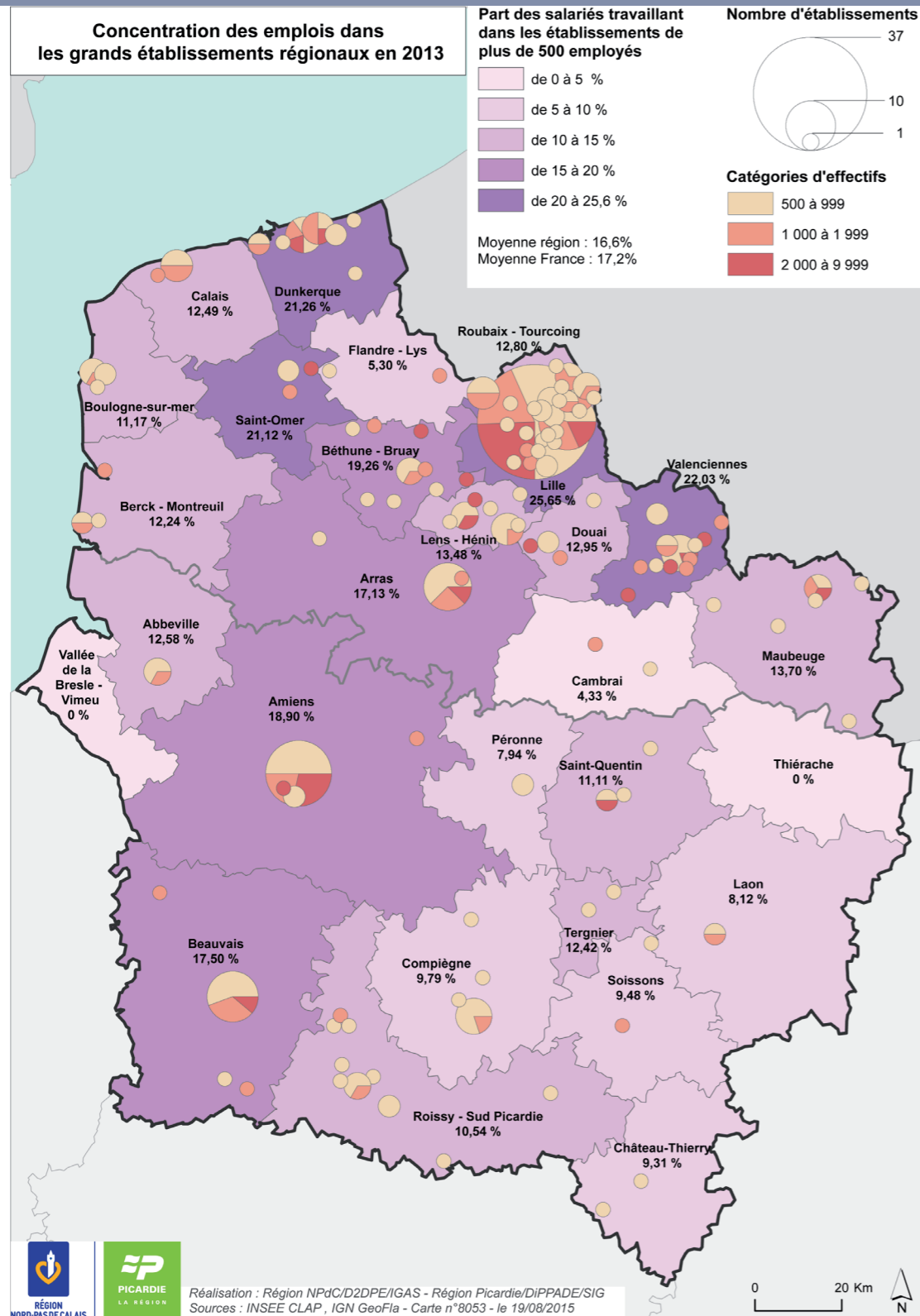
L'emploi tertiaire (public et privé) prédomine, représentant plus de 75 % des emplois. Cette proportion élevée demeure toutefois inférieure à la moyenne nationale (77,1%). La zone d'emploi de Lille se caractérise par l'importance des activités tertiaires qui représentent 90,9 % des emplois. La spécialisation tertiaire lilloise est la plus forte dans les activités de services qui représentent 72 % de l'emploi de la zone. De façon générale, l'emploi tertiaire est supérieur à la moyenne française dans le Nord, tandis que l'Aisne et la Somme présentent une sous-représentation des activités de services au profit d'une surreprésentation de l'emploi agricole et industriel.

La région Nord-Pas de Calais – Picardie bénéficie d'un riche passé industriel. En 2011, malgré de nombreuses restructurations, l'emploi dans l'industrie est supérieur de 2,4 points à la moyenne nationale. Cette spécificité est particulièrement marquée dans la zone d'emploi de la Vallée de la Bresle-Vimeu, qui affiche presque 40 % d'emplois industriels, mais de façon générale, les zones d'emplois de Beauvais, Compiègne, Péronne, Thiérache, Béthune-Bruay, Dunkerque, Valenciennes, Maubeuge ou encore Saint-Omer enregistrent de fortes proportions d'emplois industriels (20 % et plus). L'analyse par catégorie socioprofessionnelle confirme la surreprésentation de l'emploi ouvrier au sein de la nouvelle région, représentant 26,3% des actifs contre 21,4% en moyenne nationale.

La part des emplois agricoles de la nouvelle région est conforme à la moyenne nationale. Cette dernière est spécialisée dans les grandes cultures : betterave à sucre, céréales (blé...), oléagineux (colza notamment), légumes destinés à la transformation, pommes de terre... Au sein de la nouvelle région, l'emploi agricole est encore davantage représenté dans l'Aisne (zones d'emploi de Château-Thierry et de Laon) et la Somme (Péronne, Abbeville). C'est d'ailleurs sur ce potentiel agricole que s'est construit le positionnement de la nouvelle région sur la thématique des agro-ressources, notamment autour du pôle de compétitivité IAR (Industrie et Agro-ressources) commun à la Picardie et à la Champagne-Ardenne.

Enfin, la part d'actifs travaillant dans le secteur de la construction est conforme à la moyenne nationale (6,6 % contre 6,9 % en France), et l'on note une homogénéité de cet indicateur de représentativité sur l'ensemble du territoire.

2. Le tissu productif de la nouvelle région



2.4 Un poids fort des grands établissements, héritage de l'histoire industrielle du territoire

De façon générale, les grands établissements ont un poids beaucoup plus lourd dans l'économie régionale qu'au niveau national, tandis que les micro-établissements sont beaucoup moins présents sur le territoire. Cela s'explique par l'histoire industrielle de la nouvelle région qui a eu pour effet une surreprésentation des sites de production sur le territoire.

Répartition des établissements par tranche d'effectifs

	Nb d'établissements dans la nouvelle région	Structure % nouvelle région	Structure % France
Sans salarié	194 637	59,7% ⁶	6,0%
Moins de 10 salariés ¹	01 188	31,1% ²	7,0%
10 à 50 salariés ²	3 595	7,2%	5,7%
50 à 100 salariés ⁵	349	1,6%	1,1%
plus de 100 salariés ¹	083	0,3% ⁰	,2%
TOTAL	325 852	100,0%	100,0%

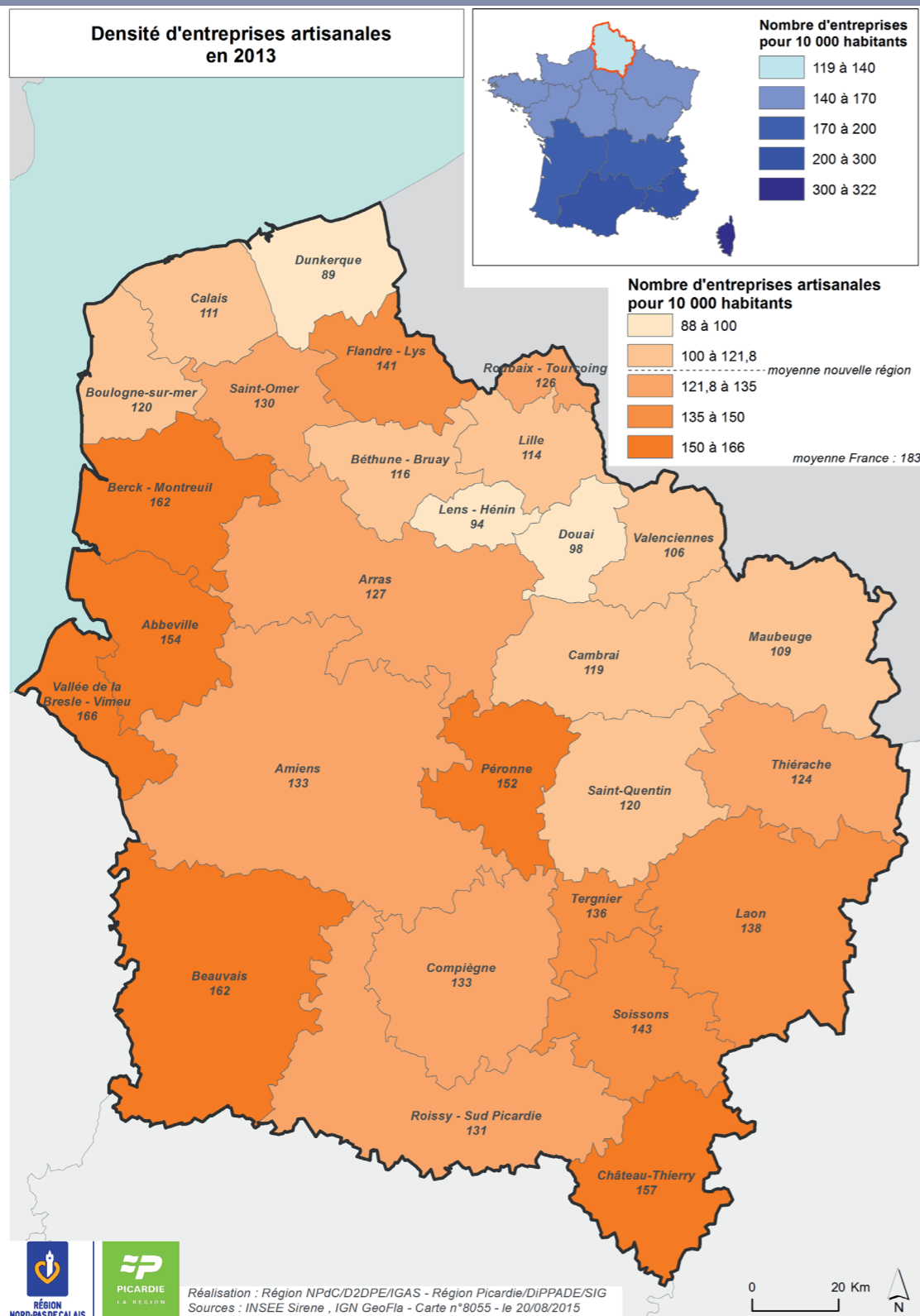
Source : INSEE-SIRENE, dénombrement d'établissements en 2013, traitement DIPPADE-ARP
Champ total : secteur marchand, secteur agricole, collectivités territoriales, administrations...

En outre, le territoire régional présente une concentration de l'emploi très forte. Ainsi, le nombre de salariés employés par des grands établissements (comptant plus de 500 salariés) est plus de 2 points au-dessus de la moyenne française hors Ile-de-France : 16,6 % des salariés de la région travaillent pour des établissements de plus de 500 salariés contre 14,3 % en moyenne pour la France hors Ile-de-France⁶. La nouvelle région est la 3^{ème} région française en matière de concentration de l'emploi, derrière l'Ile-de-France et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La concentration des emplois dans les établissements permet de mesurer la dépendance de l'emploi local à quelques gros établissements. Elle est principalement importante dans le département du Nord (en moyenne 19,5 % des effectifs salariés travaillent pour des établissements de plus de 500 salariés). Les zones d'emploi les plus concentrées sont ainsi celles de Lille (25,7 %), Valenciennes (22 %), Dunkerque (21,3 %). En dehors du Nord, la concentration de l'emploi est la plus forte à Saint-Omer, principalement en raison de la présence d'Arc International. Même si leur poids dans l'emploi total est moindre que dans les zones d'emplois précédentes, les grands établissements sont également nombreux dans la zone d'emploi d'Amiens ainsi que dans le département de l'Oise. Ce dernier bénéficie à la fois de sa proximité avec l'Ile-de-France, du coût de l'immobilier et de l'espace foncier disponible.

⁶ L'Ile-de-France affiche une concentration extrêmement élevée avec 26,5 % des salariés travaillant dans des établissements de plus de 500 salariés ce qui tire la moyenne française vers le haut.

2. Le tissu productif de la nouvelle région



2.5 L'artisanat : un ensemble économique transversal à l'industrie, au commerce et aux services

L'artisanat présente près de 500 activités diverses, fabrication, transformation, réparation ou prestations de services. L'artisanat relève aussi bien de la sphère de l'économie présenteielle (métiers de bouche, entreprises du BTP, services à la personne) que de l'économie non présenteielle (alimentaire, entreprises de fabrication, services aux entreprises, autres métiers de fabrication). La répartition à 75 % économie présenteielle - 25 % économie non présenteielle confirme bien l'importance et la place de l'artisanat dans le maintien des services de proximité.

	Nombre d'entreprises artisanales en 2008	Nombre d'entreprises artisanales en 2013	variation 2008 2013	densité artisanale (pour 10000 habitants)
Nouvelle région	61 352	72 589	18,3 %	121,8
France	998 944	1 169 639	17,1 %	183,0

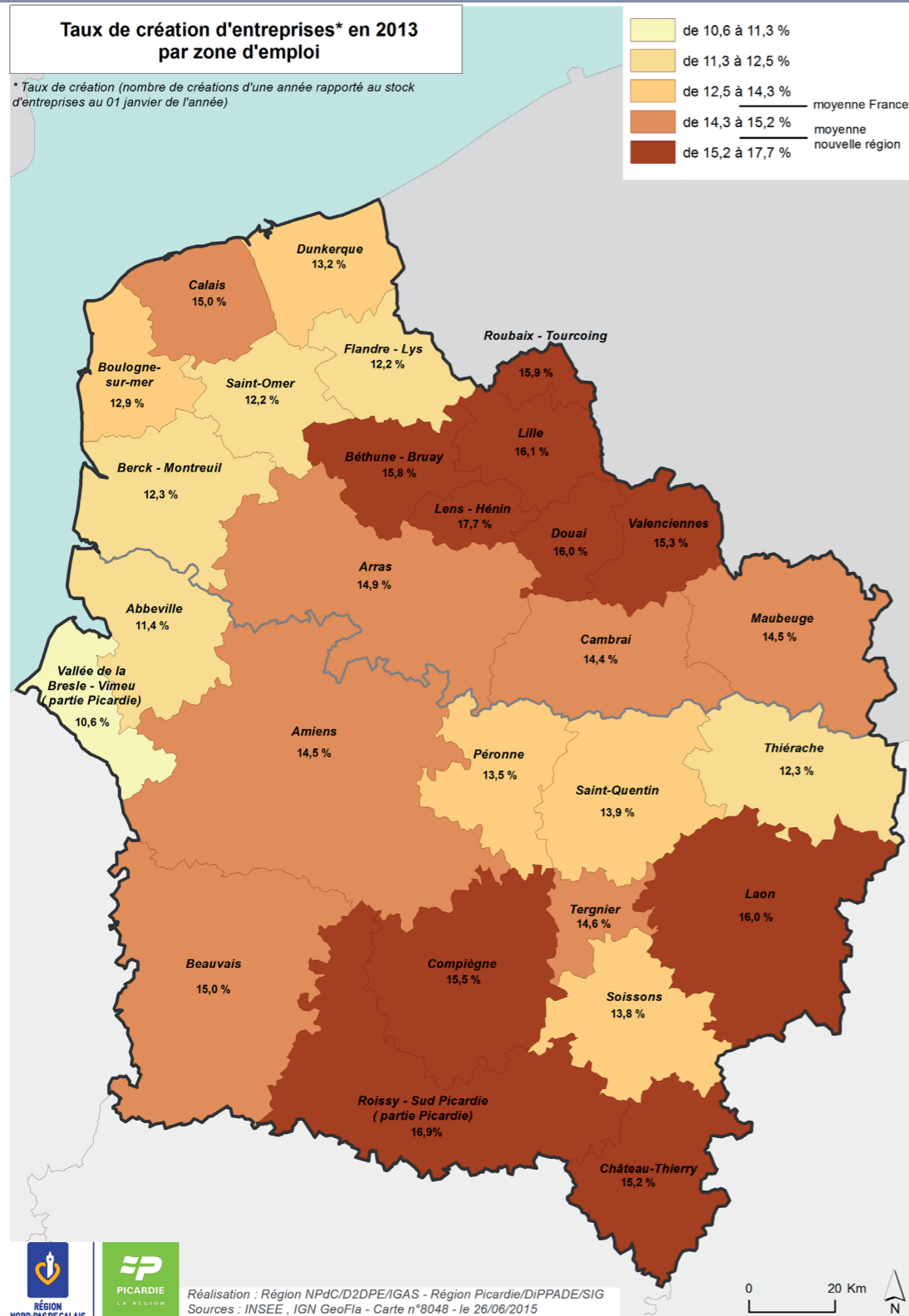
Depuis 20 ans, le nombre d'entreprises artisanales en général en France a augmenté proportionnellement plus vite que la population. La densité moyenne d'entreprises artisanales est ainsi passée de 132 entreprises pour 10 000 habitants en 2000 à 183 en 2013. Bien qu'ayant connu également une hausse importante, la nouvelle région se situe en queue de peloton avec une densité de 121. Le territoire connaît cependant des situations contrastées, puisqu'au plus haut, la densité est de 166 en Vallée de Bresle contre 89 pour le Dunkerquois. Globalement, le nombre d'entreprises artisanales a connu un trend positif depuis les années 2000, la nouvelle région totalisant 72 589 entreprises, en hausse de 18,3% depuis 2008. Cette situation s'est accompagnée dans un premier temps par une hausse des créations d'emplois, amplifiée par l'apparition du régime de l'autoentrepreneur.

La grande majorité des entreprises artisanales relèvent de la sphère des microentreprises, 54% n'ont pas de salariés, 94% ont moins de 10 salariés. Ces taux sont supérieurs à la moyenne nationale.

Répartition des entreprises artisanales par taille en 2013 (Source : INSEE)	nouvelle région	France
0 salarié	54,4 %	59,4 %
1 ou 2 salariés	19,9 %	18,8 %
3 à 5 salariés	13,5 %	11,7 %
6 à 9 salariés	6,4 %	5,5 %
10 à 19 salariés	4,1 %	3,3 %
20 à 49 salariés	1,4 %	1,1 %
Plus de 50 salariés	0,2 %	0,2 %
Total	100 %	100 %

L'artisanat en région emploie plus de 228 000 actifs salariés et non-salariés. On constate cependant depuis 2009 une baisse des emplois salariés supérieure à la moyenne nationale bien que le nombre d'entreprises n'ait pas baissé dans les mêmes proportions. On note en effet une forte progression du nombre d'entreprises sans salarié (notamment avec la mise en place du régime de l'autoentrepreneur) et dans le même temps une baisse des entreprises comptant de 1 à 9 salariés. L'effectif salarié total se situe quant à lui à hauteur de 162 500 emplois.

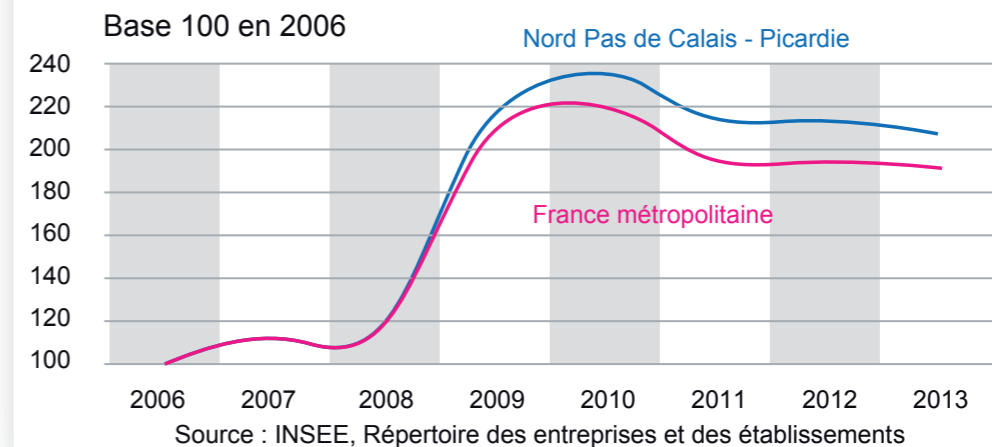
2. Le tissu productif de la nouvelle région



2.6 Un dynamisme entrepreneurial supérieur à la moyenne française

Avec un taux de création qui s'élève à 15,2 % en 2013, le territoire de la nouvelle région affiche une dynamique qui est supérieure à la moyenne nationale (14,3 %). Ce dynamisme entrepreneurial est très localisé sur deux zones du territoire, d'une part l'agglomération lilloise et les territoires proches et d'autre part le sud-est du territoire régional (sud de l'Oise, Laon), qui affichent des taux supérieurs à 16 %. Les principaux secteurs de création d'entreprises sont les secteurs du commerce (gros et détail), la restauration et l'hébergement.

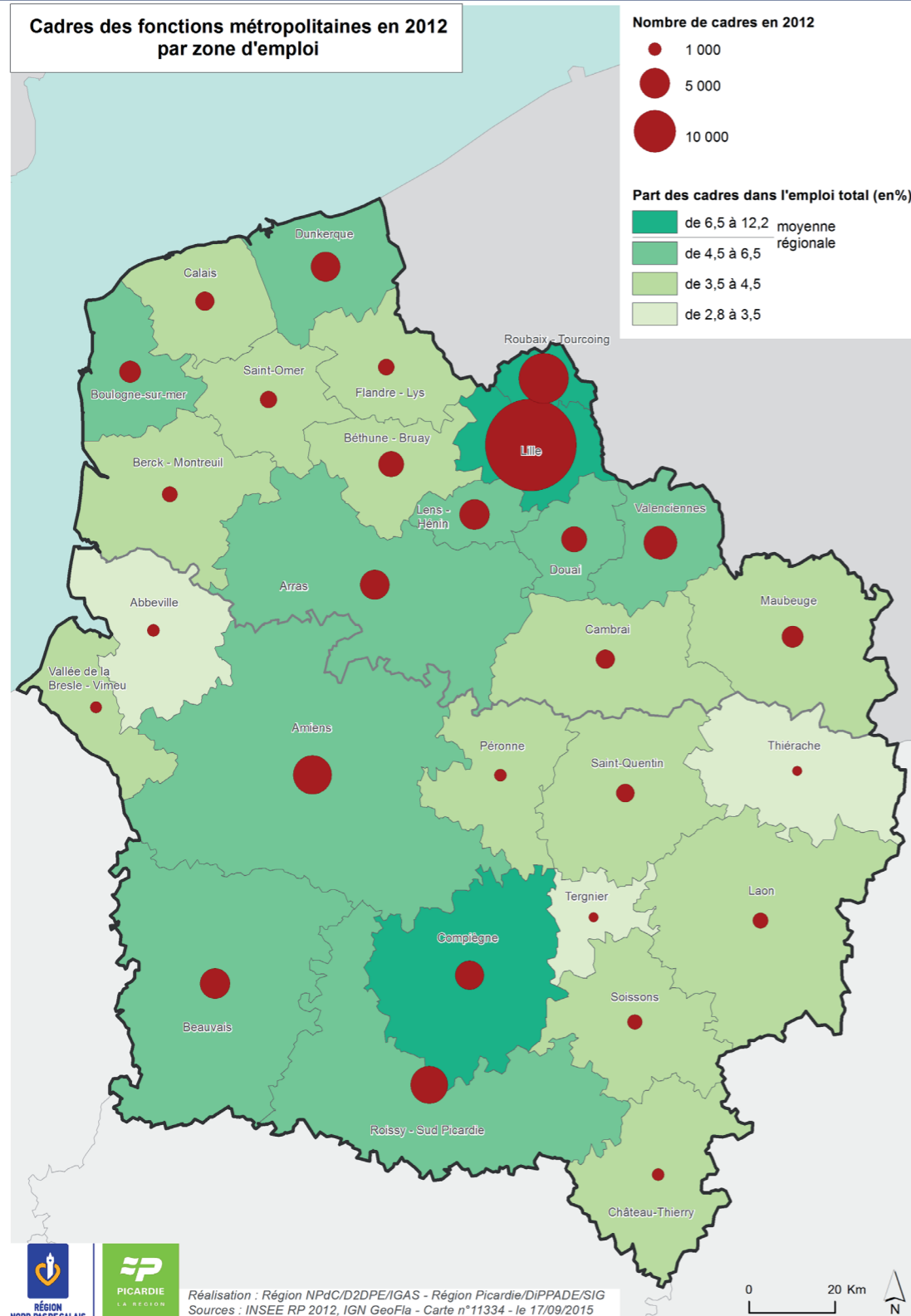
Evolution du nombre de créations d'entreprise entre 2006 et 2013



Le dynamisme entrepreneurial de la région Nord-Pas de Calais – Picardie s'est renforcé à partir de 2009. Comme l'ensemble du territoire national, la création d'entreprises a été favorisée par la mise en place du statut d'auto-entrepreneur en 2009. Ce nouveau statut s'est traduit par une nette croissance du nombre de créations d'entreprises en région comme en France métropolitaine. Pour la nouvelle région, cette année représente un véritable tournant pour la dynamique entrepreneuriale avec un taux de création supérieur à la moyenne nationale depuis cette date alors qu'il était historiquement moins élevé.

Cette hausse de la création d'entreprise s'est accompagnée d'une amélioration de la pérennité des nouvelles entreprises : en 2013, le taux de survie à 3 ans des nouvelles entreprises était de 72 % pour la nouvelle région, à l'image de la moyenne française. Ce taux de survie à 3 ans n'était que de 62 % en 2006.

2. Le tissu productif de la nouvelle région



2.7 Une croissance dynamique du nombre de cadres dans un contexte de diminution du nombre d'actifs

L'Insee utilise le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » comme une notion proche d'emplois « stratégiques » afin d'analyser le rayonnement ou l'attractivité d'un territoire. Il s'agit des cadres et des chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus et sont répartis selon les catégories de fonctions métropolitaines (cf. carte n°11314 p. 10), c'est-à-dire les emplois de conception-recherche, de prestations intellectuelles, de gestion, culture-loisirs et commerce inter-entreprises.

	Nouvelle région			France		
	Taux de croissance du nombre d'actifs (%)	Taux de croissance du nombre de cadres (%)	Poids des cadres dans l'emploi (%)	Taux de croissance du nombre d'actifs (%)	Taux de croissance du nombre de cadres (%)	Poids des cadres dans l'emploi (%)
1982			3,3			5,2
1990	-2,6	27,3	4,3	3,3	39,8	7,0
1999	3,8	14,2	4,7	3,3	13,2	7,6
2007	8,5	32,6	5,8	11,7	35,8	9,3
2012	-0,7	10,7	6,5	1,2	12,0	10,3

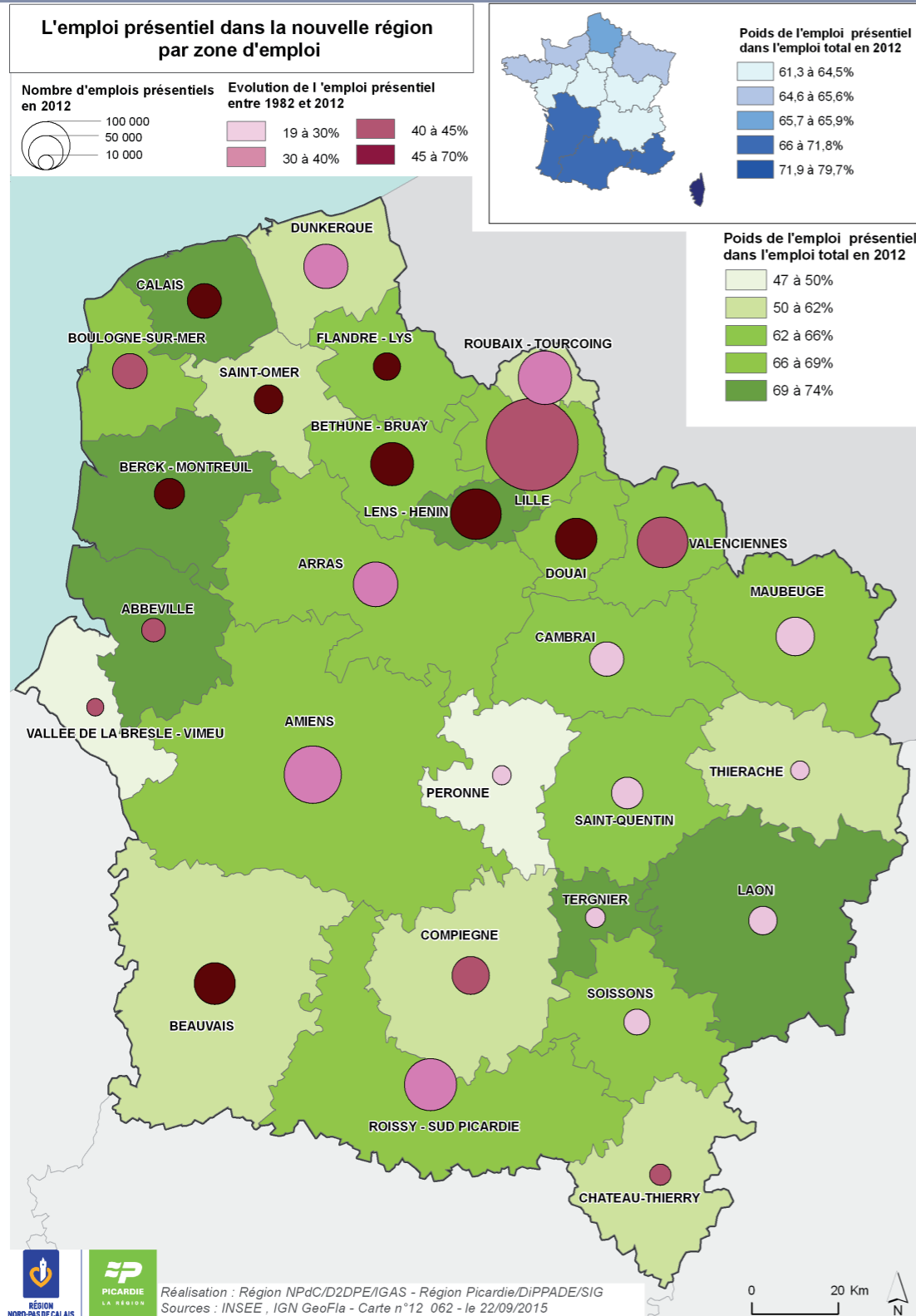
Ces emplois sont essentiellement présents dans les grandes aires urbaines, en l'occurrence celle de Lille, qui concentre plus de 40 % des cadres métropolitains régionaux, et même la moitié des cadres de conception-recherche. Plusieurs zones d'emplois proches de Lille semblent en partie bénéficier de la diffusion de la dynamique métropolitaine avec une proportion relativement importante d'emplois métropolitains même si celle-ci reste inférieure à la moyenne régionale tirée vers le haut par l'aire urbaine de Lille. En dehors du système lillois, la concentration d'emplois métropolitains est la plus forte à Amiens et au sud de la région qui bénéficie de la proximité de l'Île-de-France. Sur longue période, on observe que les emplois de cadres métropolitains ont bien plus progressé que l'emploi total sur le territoire régional, avec des taux de croissance proches de la moyenne nationale.

Parmi ces cadres des fonctions métropolitaines, la région se caractérise par une surreprésentation des métiers liés au commerce inter-entreprises et aux activités de gestion.

Part des emplois cadres par type de fonction

	Commerce inter-entreprises	Conception-recherche	Culture-Loisirs	Gestion	Prestations intellectuelles
France métropolitaine	11,3 %	19,8 %	11,2 %	38,9 %	18,7 %
France de province	11,3 %	19,8 %	10,9 %	40,0 %	18,1 %
Nouvelle région Nord Pas de Calais Picardie	13,0 %	16,0 %	9,0 %	45,0 %	17,0 %

2. Le tissu productif de la nouvelle région



2.8 Près de deux tiers des emplois régionaux sont liés aux besoins de la population

Selon la classification des emplois en sphère présentiel et productive⁷, la région Nord-Pas de Calais – Picardie se caractérise par une proportion élevée d’emplois relevant de la sphère présente comparativement à la situation des régions de la moitié nord de la France. Ainsi, 65,8% des emplois régionaux sont des emplois présents, soit une proportion comparable à la moyenne nationale (65,6%), moyenne tirée vers le haut par les régions les plus au sud qui bénéficient d’une forte attractivité résidentielle et touristique.

L’importance de la proportion d’emploi présentiel dans la région est la conséquence à la fois d’une croissance importante de ce type d’emploi entre 1982 et 2012 et d’une perte d’emplois industriels plus marquée qu’à l’échelle nationale. Entre 1982 et 2012, le nombre d’emploi présentiel a augmenté de 40% en région contre 42% en France métropolitaine. Cette croissance régionale proche de la moyenne nationale et supérieure à celle des régions voisines est d’autant plus importante que la région est pénalisée par une moindre évolution démographique.

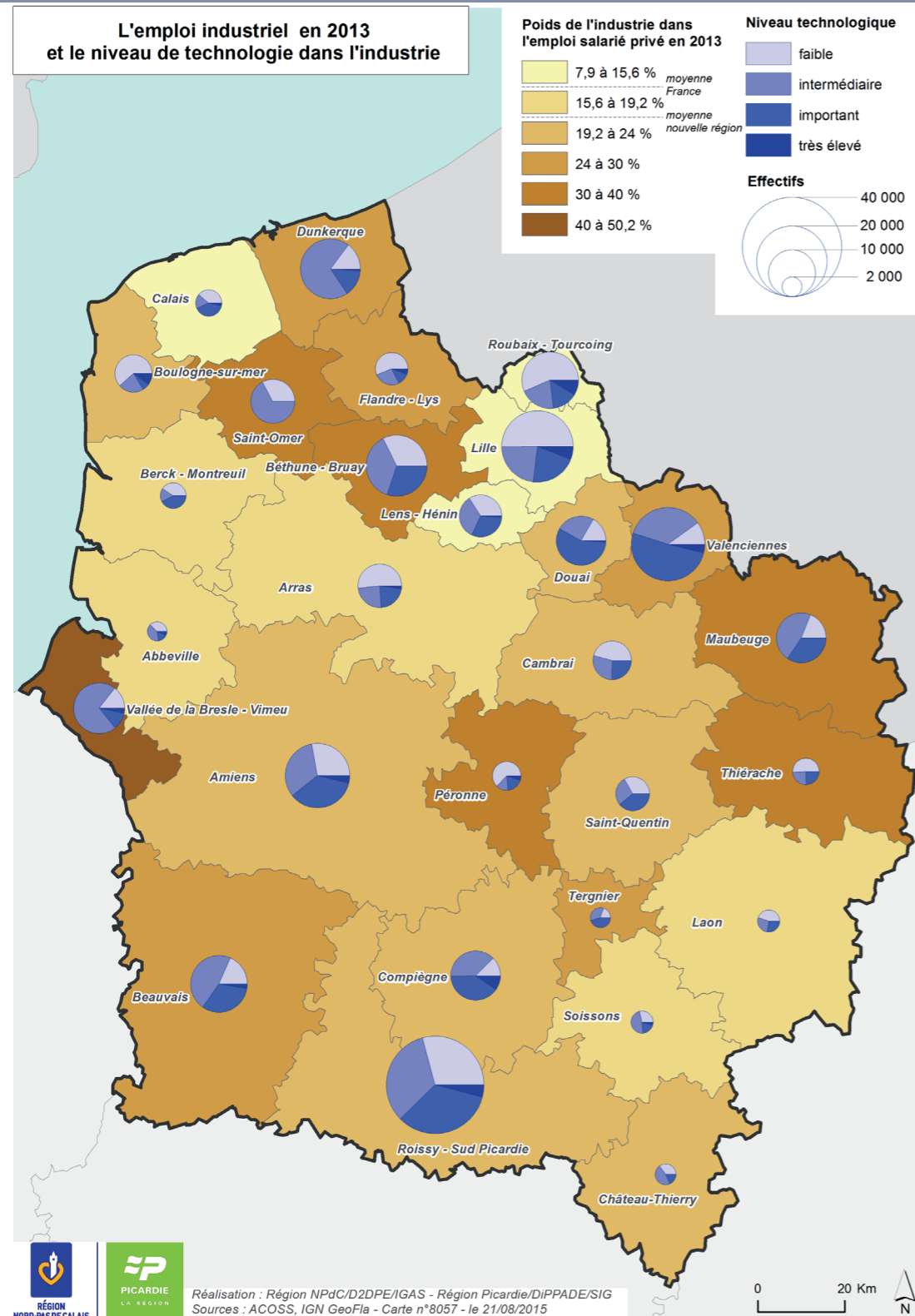
Au sein de la région, cinq zones d’emplois apparaissent particulièrement orientées vers les activités de la sphère présente avec plus de 7 emplois sur 10 liés à la population présente qu’elle soit résidente ou de passage. C’est tout d’abord le cas des zones littorales de Berck-Montreuil et d’Abbeville. Ces deux espaces bénéficient à la fois d’une attractivité résidentielle vis-à-vis des seniors et d’une attractivité touristique. L’importance des emplois présents sur le littoral s’étend également au nord dans les zones de Boulogne-sur-Mer et de Calais. À l’est de la région, les zones d’emploi de Laon et de Tergnier se distinguent par une proportion importante d’emplois de la sphère présente. La zone d’emploi de Laon se distingue par l’importance de l’emploi public qui par définition est classé dans la sphère présente. Enfin, la zone d’emploi de Lens-Liévin affiche également une proportion importante d’emplois présents résultant d’une profonde restructuration des activités du territoire avec à la fois des pertes industrielles nombreuses et une forte croissance des activités présentes.

Le poids des activités présentes reste toutefois limité dans plusieurs zones d’emploi régionales gardant d’importantes spécialisations industrielles. Ainsi, plus de la moitié des emplois des zones de Péronne et de la Vallée de la Bresle – Vimeu relèvent de la sphère productive traduisant l’importance de l’industrie dans ces deux territoires. Cette importance des emplois productifs se retrouve également dans les zones d’emploi de Saint-Omer et de Dunkerque qui bénéficient de la présence de grands établissements industriels.

Si les emplois présents se sont développés sur l’ensemble du territoire régional entre 1982 et 2012, le rythme d’évolution a été différent entre les territoires. Trois grands espaces se distinguent par une croissance de l’emploi présente plus rapide qu’en région : une large bande littorale allant de la Vallée de la Bresle au Calais bénéficiant en partie du développement d’activités de tourisme et de loisirs, le sud de la région, bénéficiant d’une attractivité vis-à-vis d’actifs en provenance d’Ile-de-France et Lille et les zones d’emploi limitrophes à l’exception de Roubaix-Tourcoing. A l’inverse, l’est de la région se distingue par une croissance plus modérée de ces emplois dans un contexte de baisse démographique.

⁷ La partition de l’économie en deux sphères, présente et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d’ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d’analyse des processus d’externalisation et autres mutations économiques à l’œuvre dans les territoires.

2. Le tissu productif de la nouvelle région



2.9 Une industrie très présente et qui reste compétitive

Avec presque un quart de ses emplois salariés qui appartiennent à l'industrie, quand la moyenne française est de 15,6 %, la nouvelle région se hisse en 2013 au 4^{ème} rang des régions industrielles derrière Ile-de-France, Rhône-Alpes-Auvergne et Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne. Le territoire régional se caractérise par la diversité de ses activités industrielles : agro-alimentaire (premier employeur de la région), chimie-pharmacie, caoutchouc-plastique, automobile, verre, mécanique-métallurgie...

Le tissu régional est néanmoins en profonde recomposition, avec la perte de près de 110 400 emplois salariés directs en une décennie. Le ralentissement de certaines activités à partir de 1999, comme l'automobile, a en outre eu des conséquences en cascade sur les industries de sous-traitance : caoutchouc, plasturgie, mécanique, métallurgie... La crise économique et financière de 2008 a également eu un impact fort sur le tissu régional. L'industrie de la nouvelle région, soumise à une concurrence internationale forte, très dépendante de groupes industriels extrarégionaux et concentrant un important tissu de petites et moyennes entreprises sous-traitantes, renforce la sensibilité de la nouvelle région à la conjoncture économique.

La nouvelle région a moitié moins d'emplois dans l'industrie considérée de « haute technologie » que la moyenne nationale : 3,3 % des salariés de l'industrie régionale travaillent dans une industrie de haute technologie selon la classification Eurostat/OCDE⁸, c'est-à-dire l'industrie pharmaceutique et l'industrie de fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques. Cette moyenne régionale couvre de grandes disparités locales : les emplois de haute technologie sont principalement concentrés dans les zones d'emploi de Compiègne, Roissy-Sud, Lille et Roubaix-Tourcoing, qui comptent chacune pour plus de 10 % de l'emploi de haute technologie régional. Par contre, l'Est du territoire régional (de Cambrai à Château-Thierry) est beaucoup moins doté en emplois de haute technologie.

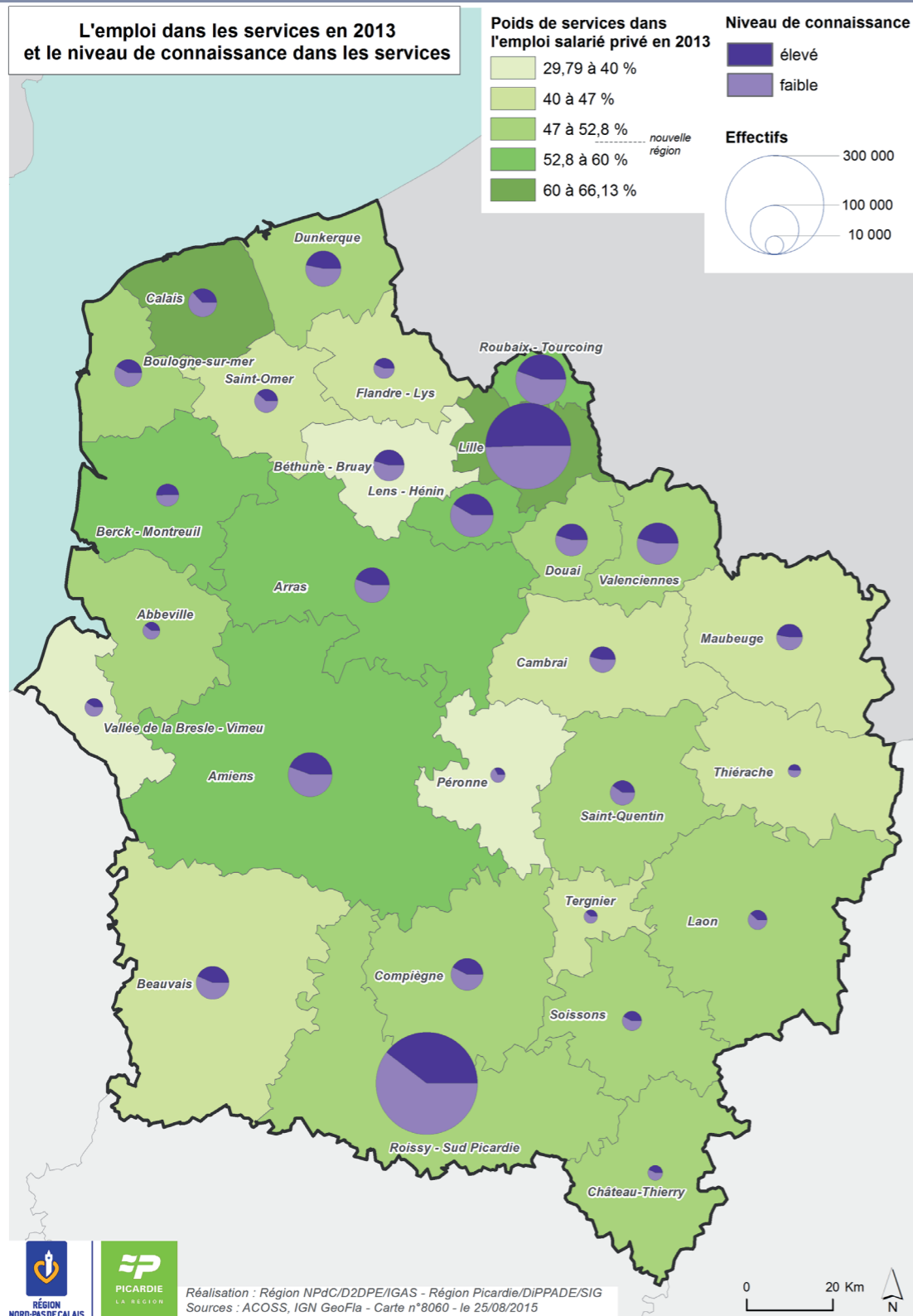
L'industrie régionale est toutefois conforme à la moyenne nationale pour les industries de niveau « important », elle est très au-dessus pour l'industrie de niveau intermédiaire et présente moins d'emplois que la moyenne nationale dans l'industrie dite de « faible niveau technologique ». Paradoxalement, ce sont les mêmes zones très en avant en matière d'emploi de haute technologie qui concentrent la majeure partie des emplois de faible niveau technologique : Roissy-Sud Picardie, Lille et Roubaix-Tourcoing concentrent un tiers des emplois de cette catégorie⁹. Il convient toutefois de noter que le secteur du textile est considéré comme faiblement technologique dans cette nomenclature mais les entreprises textiles de ces territoires sont spécialisées dans le textile technique, qui nécessite un important niveau technologique.

Malgré les fragilités, la nouvelle région jouit encore d'ancrages compétitifs sur des marchés porteurs, par exemple le ferroviaire, l'aéronautique, le machinisme agricole, certains segments de la métallurgie (robinetterie de luxe par exemple). Dans ce cadre, le développement de la recherche et de l'innovation, issu des laboratoires publics et privés, des pôles de compétitivité, de la fédération d'entreprises autour d'un projet commun etc., constitue une des voies pour l'émergence de nouveaux modes de production ou de nouvelles technologies.

⁸ Établie en fonction de l'intensité de R&D et de la valeur ajoutée du secteur d'activité. Elle ne traduit pas l'effort de R&D que peuvent réaliser les entreprises prises individuellement.

⁹ Qui correspond principalement aux emplois de l'industrie agro-alimentaire, de l'industrie textile et aux industries du bois, papier et carton, imprimerie et fabrication de meubles.

2. Le tissu productif de la nouvelle région



2.10 Une tertiarisation de l'économie quasiment généralisée

Sur le territoire de la nouvelle région, 746 804 salariés exercent une activité de services¹⁰ en 2013, soit 53 % des salariés privés de la région. Ces emplois ont progressé de 2 % entre 2008 et 2013, suivant la tendance nationale. Les principaux services présents sont les activités de la santé, l'enseignement et l'action sociale.

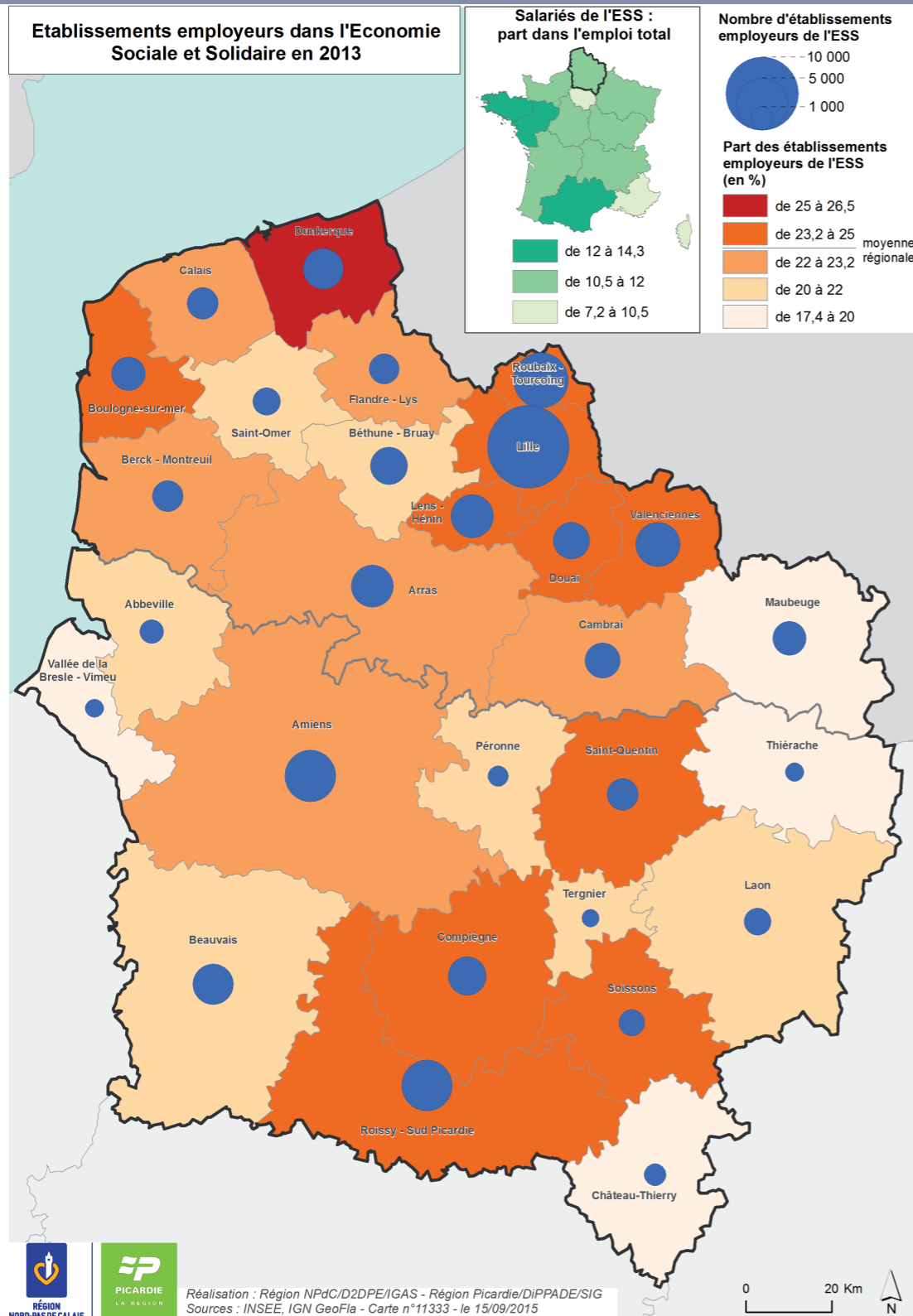
Les emplois qui se sont développés sont surtout concentrés dans les activités de service que sont l'action sociale, les activités récréatives et les activités de services administratifs et de soutien. Pour certaines activités, on relève une progression plus favorable qu'en moyenne nationale sous l'effet d'un rattrapage, c'est notamment le cas de l'hébergement-restauration, des arts/spectacles/activités récréatives ou encore de certains services aux entreprises. A contrario, d'autres secteurs enregistrent un recul de l'emploi alors qu'ils sont en progression en moyenne nationale, c'est le cas par exemple des activités de recherche et de développement scientifique.

Globalement, la moindre croissance de l'emploi tertiaire comparée à la France s'explique largement par la restructuration profonde du tissu productif : le repli de l'économie productive a contribué au solde migratoire déficitaire. Sur les territoires concernés, les activités de la sphère présente (commerce, construction, services aux particuliers...) ont été moins stimulées (moins de ménages présents). Les zones d'emploi où les services sont le plus présents sont Lille (66 % de services), Calais (60 %), tandis que le Vimeu ne compte que 29 % de salariés dans les services. L'importance des emplois de services dans la zone d'emploi de Lille est notamment liée à la présence de services non présents, à l'image des emplois de sièges sociaux ou d'activité de services aux entreprises. La zone se caractérise ainsi par une proportion plus importante d'emplois à niveau de connaissance élevé traduisant la fonction métropolitaine de l'agglomération lilloise.

Comme pour l'industrie, on distingue les services à niveau de connaissance élevé et les services à niveau de connaissance faible, en fonction de la part des personnes ayant suivi des études supérieures. Les premiers correspondent aux activités de transport par eau et aériens, au secteur de l'information et de la communication, aux activités financières et d'assurance, aux activités spécialisées, scientifiques et techniques, aux activités liées à l'emploi, aux activités d'enquêtes et de sécurité et les domaines administration publique, éducation, sanitaire et social, arts spectacles et activités récréatives. Ces services à forte intensité de connaissance jouent un rôle important dans les processus d'innovation et peuvent être un moteur de croissance majeur. On peut distinguer au sein de ces services d'une part les services plutôt « high tech » (fondés sur les nouvelles technologies) et les autres services, avec les services présents (comme le sanitaire et social), les services aux entreprises (juridique, comptable...) et les services financiers. Les services présents comptent pour 50,3 % des emplois salariés dans les services à haut niveau de connaissance de la région contre 61,5 % au niveau national tandis que le poids des services aux entreprises est beaucoup plus fort sur le territoire de la nouvelle région qu'en moyenne française.

¹⁰ Le champ ne comprend pas les activités de commerce ni de construction.

2. Le tissu productif de la nouvelle région



2.11 L'économie sociale et solidaire dans la nouvelle région

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un secteur qui regroupe des entreprises qui ont fait le choix d'entreprendre autrement. Elle est composée des activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services mises en œuvre par les personnes morales de droit privé constituées sous la forme de coopératives, de mutuelles, de fondations ou d'associations (régies par la loi du 1er juillet 1901) et par des sociétés commerciales qui, aux termes de leurs statuts, remplissent certaines conditions à savoir :

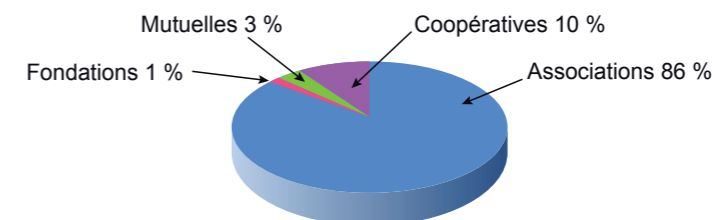
- un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;
- une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ;
- une gestion conforme aux principes suivants : les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise ; les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées.

Les pratiques solidaires en entreprise ne sont pas exclusives à certaines filières économiques mais peuvent s'exprimer dans l'ensemble des secteurs de l'économie régionale.

Avec 13 960 établissements et 201 937 emplois en 2014, l'économie sociale et solidaire (ESS) représente près d'un emploi privé sur sept à l'échelle de la nouvelle région. Plus de 80% de ces emplois sont portés par le secteur associatif. Le recours aux emplois aidés est plutôt faible (de l'ordre de 6%) même s'il est un peu plus prégnant dans les activités de loisirs, culturelles et sportives. Il est à noter que dans ces activités, le travail à temps partiel est également plus présent que dans le reste de l'économie. Par ailleurs, les emplois dans l'ESS sont plutôt qualifiés, notamment dans les mutuelles et les coopératives avec une majorité de cadres et de professions intermédiaires.

Depuis cinq ans, on note une légère baisse de l'emploi dans le secteur, mais qui reste en deçà de la baisse observée sur l'emploi privé. C'est le secteur des coopératives qui a été le plus touché sur cette période, notamment dans le secteur agricole. Cela s'explique en partie par la nature et la structure des activités essentiellement concentrées dans les domaines de la santé, le sanitaire et social, la finance, l'assurance et l'enseignement.

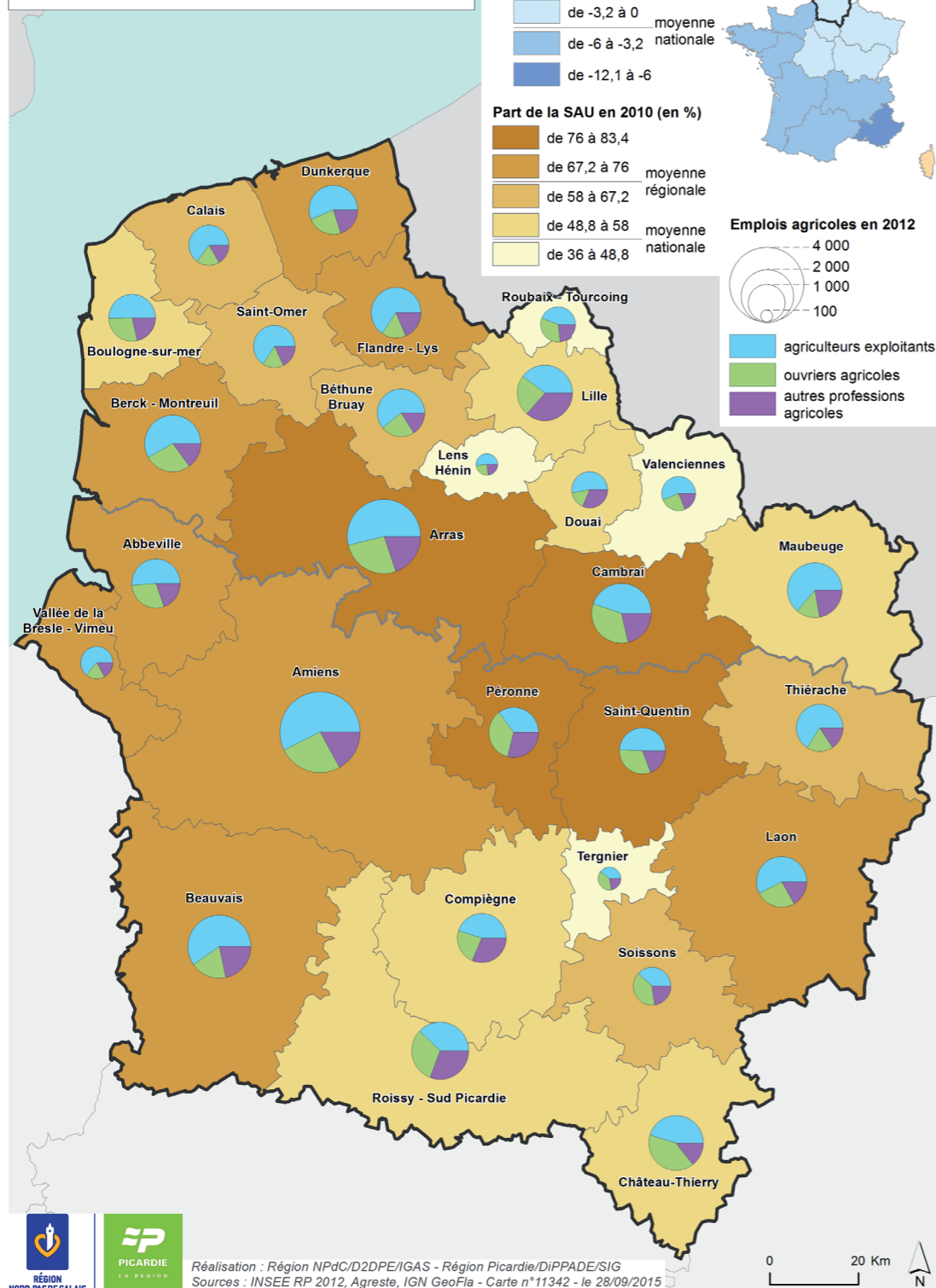
Répartition des établissements de l'ESS par type de structure (2013)



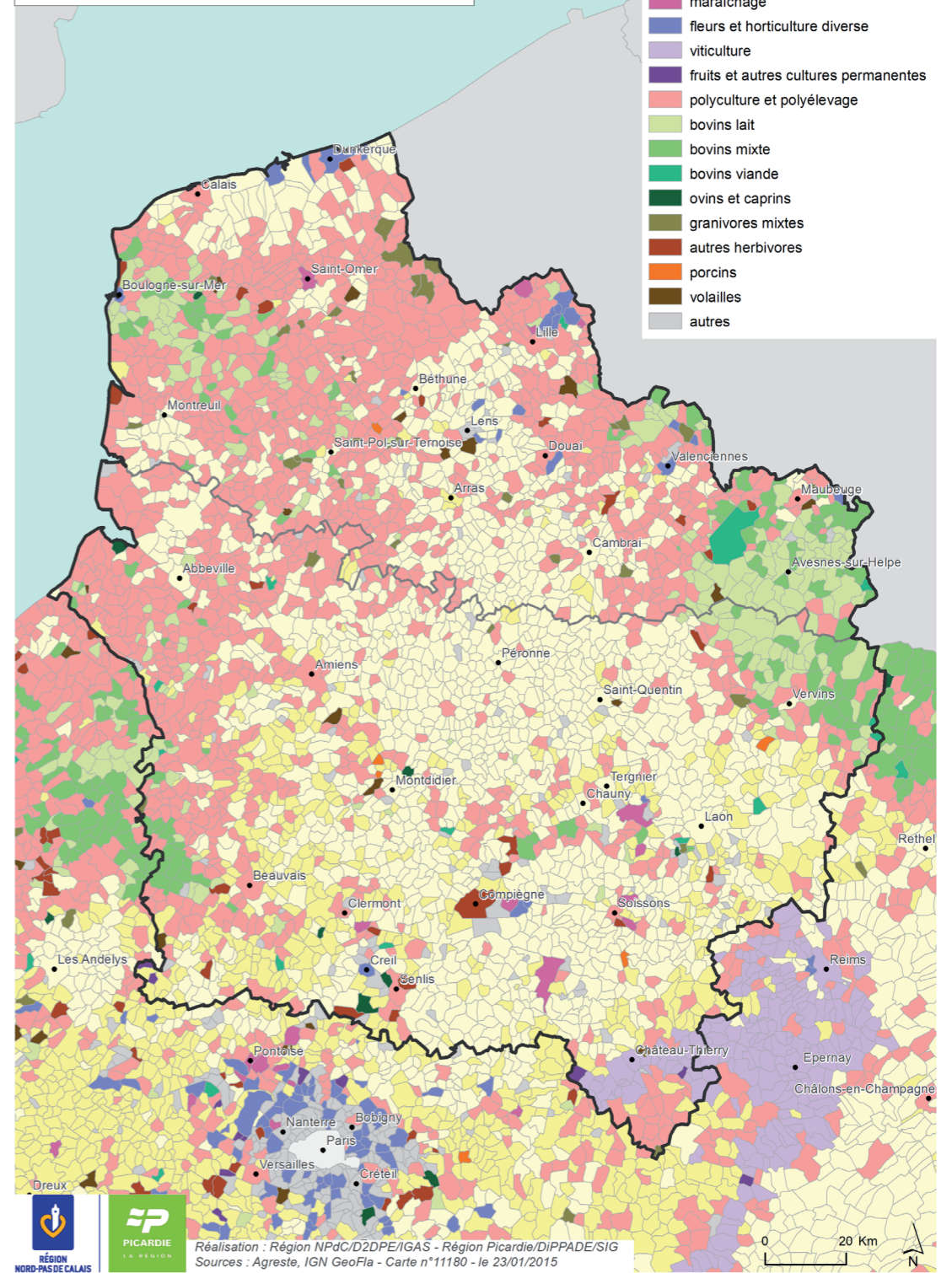
Les établissements employeurs de l'ESS sont très présents dans la métropole lilloise et sur les principales agglomérations. On note une plus forte part des établissements employeurs de l'ESS et du nombre de salariés sur les territoires de Saint-Quentin, Compiègne, Soissons et Roissy-Sud-Picardie, lié à l'implantation historique de sièges de coopératives agricoles et bancaires, de mutuelles et de fondations.

2. Le tissu productif de la nouvelle région

Surface Agricole Utile (SAU) et emplois agricoles par zone d'emploi



Production agricole dominante en 2010 par commune



2. Le tissu productif de la nouvelle région

2.12 La nouvelle région, un espace agricole majeur

Avec 2 145 168 hectares de surface agricole utilisée (SAU), la nouvelle région pèse pour 8 % de la surface agricole française. Cependant, avec les deux-tiers du territoire régional occupé par des surfaces agricoles, la nouvelle région se classe en tête de toutes les nouvelles régions françaises, devant la Normandie et les Pays-de-la-Loire. La moyenne française s'établit elle à 48,8 %. Cette part des surfaces agricoles utilisées monte même à plus 80 % pour des territoires très agricoles comme les zones d'emploi de Péronne, Saint-Quentin ou Arras.

Entre 2000 et 2010, la SAU a baissé sur le territoire régional comme sur le territoire national, cependant la nouvelle région a limité cette baisse et a perdu deux fois moins de surface agricole que la France en général. Cette baisse est surtout très forte dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, en particulier dans les zones d'emploi de Lens-Hénin (-7,5 %), Douai (-6 %) ainsi qu'à Lille, Saint-Omer et Tergnier.

Superficie agricole utilisée (SAU)		
Territoires	part de la SAU dans la superficie totale en 2010 en %	SAU : variation 2000 - 2010 en %
Aisne	66,5	-0,9
Nord	61,5	-2,0
Oise	62,6	-1,0
Pas-de-Calais	69,1	-2,7
Somme	75,0	-1,3
Nouvelle région	67,2	-1,6
France	48,8	-3,2

On compte 27 312 exploitations sur le territoire de la nouvelle région. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2000, comme sur l'ensemble du territoire national : il a baissé de 21,7 % en 10 ans (par rapport à une moyenne française de -26,2 %). Cette baisse du nombre d'exploitations qui concerne surtout les petites exploitations est là aussi surtout marquée dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. En parallèle, la taille moyenne des exploitations a augmenté entre 2000 et 2010 : la SAU moyenne par exploitation est passée de 62,5 ha en 2000 à 78,6 ha en 2010, soit +25,8 % en 10 ans. La SAU moyenne est particulièrement élevée dans l'Oise (109,8 ha) et dans l'Aisne (97,5 ha). La nouvelle région se caractérise de fait par une taille des exploitations très supérieure à la moyenne française : 30 % des exploitations régionales font plus de 100 ha contre une moyenne française de 19 %. C'est la 4^{ème} région française pour le poids des grandes exploitations, derrière l'Île-de-France, le Centre et la Bourgogne-Franche-Comté.

Le secteur agricole au sens large¹¹ emploie 49 389 actifs¹² en 2012, soit 2,3 % des emplois de la nouvelle région. Il s'agit principalement d'agriculteurs exploitants (53 %) et d'ouvriers agricoles (26 % de l'emploi agricole). Cette moyenne cache des disparités, avec une part de l'emploi agricole qui monte à 9,7 % dans la zone d'emploi de Château-Thierry, et à plus de 8 % à Péronne et en Thiérache.

¹¹ Agriculture, sylviculture et pêche.

¹² Source : recensement de la population, Insee, 2012.

La production totale des cultures de la nouvelle région s'élève à 310 332 522 quintaux en 2013 (27 % de la production totale française). Cela en fait la première région française pour la production de cultures devant l'Île-de-France (203 332 522 quintaux). Les principales productions de la nouvelle région sont le blé tendre, les betteraves industrielles et les pommes de terre de féculerie. La production de pommes de terre de féculerie s'élève à 7 705 584 quintaux en 2013, ce qui représente 72 % de la production nationale.

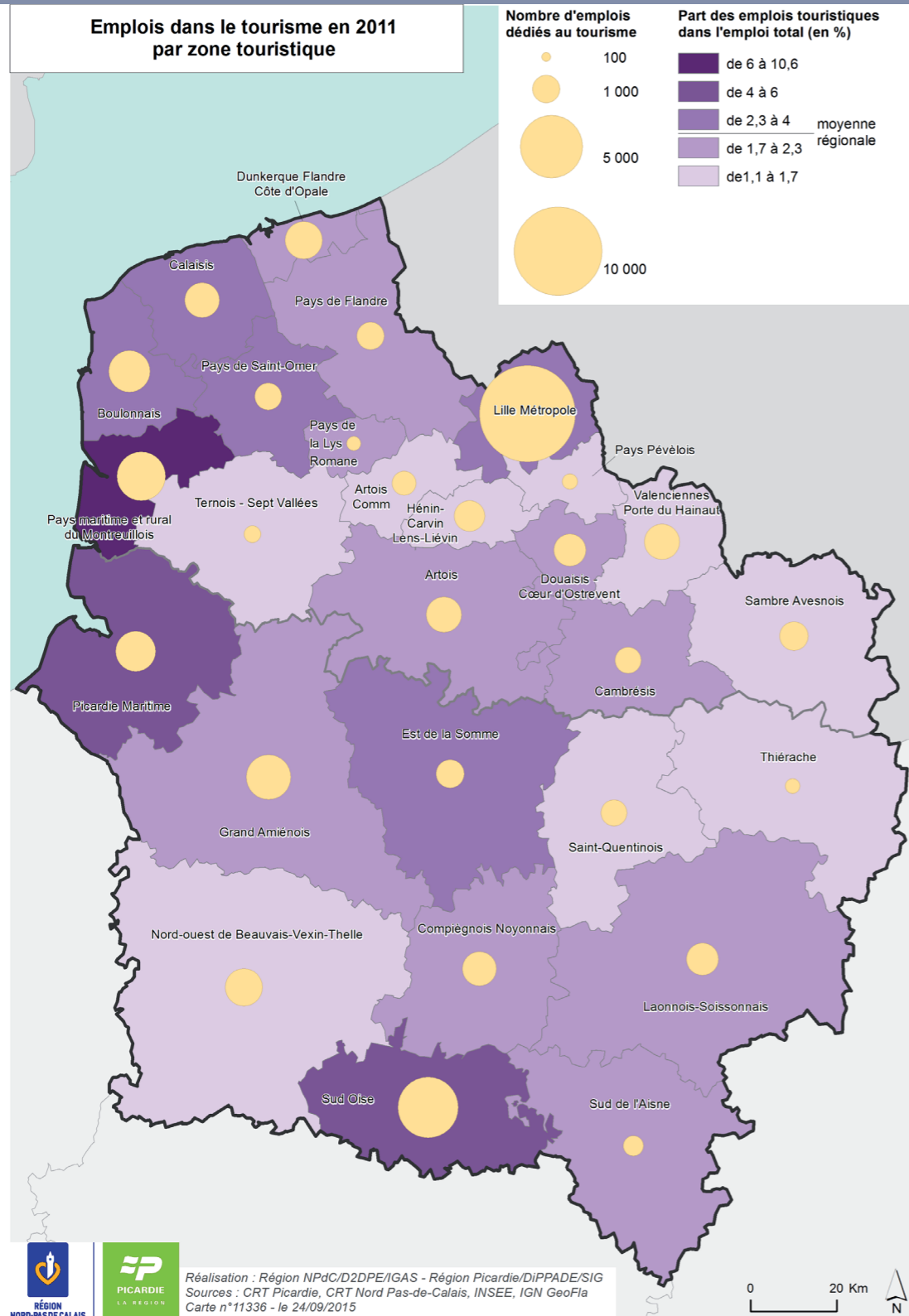
En 2013, les grandes cultures occupent 66 % de la surface agricole utile de la nouvelle région, principalement des céréales qui sont cultivées sur plus d'un million d'hectares (soit la moitié de la SAU). Les autres cultures notables de la nouvelle région sont la betterave industrielle (la moitié des surfaces françaises), les pommes de terre (43,4 % des surfaces françaises), le lin textile (32,4 % des surfaces françaises), les endives (90 % des surfaces), les petits pois (62 %) et les haricots verts (26,3 %). Depuis une trentaine d'année, la production de betteraves industrielles est entrée dans une dynamique baissière en raison de la réglementation européenne sur le sucre, toutefois le développement des agro-carburants a permis de créer un relais de croissance.

En dehors des grandes cultures, majoritaires sur le territoire de la nouvelle région, on remarque une forte présence d'élevages hors-sol et de cultures maraîchères et horticoles en Flandre maritime. L'élevage bovin, plus particulièrement pour la production laitière, se cantonne lui aux deux extrémités de la région : dans le Hainaut et en Thiérache à l'est et dans le Boulonnais à l'ouest. Enfin, le sud de la nouvelle région, autour de Château-Thierry, est intégré dans l'AOC Champagne et pèse pour 7,3 % des surfaces cultivées en Champagne AOC de France.

Si l'agriculture biologique est moins présente sur le territoire régional qu'en moyenne nationale, elle connaît néanmoins une bonne dynamique de croissance. Par rapport à une moyenne nationale de 3,5 % de la SAU cultivée en bio, la nouvelle région est en retrait, à seulement 0,7 %, soit 15 817 hectares (surfaces en conversion incluses) cultivés en bio à la fin de l'année 2011, cependant le nombre d'exploitations cultivant en bio a augmenté de 17,6 % entre 2010 et 2011.

Enfin, 14 % des exploitations de la nouvelle région commercialisent en circuit court en 2010, soit légèrement en-dessous de la moyenne nationale qui est de 15 %. Cependant, la Picardie et le Nord-Pas de Calais se distinguent par des pratiques très différentes : 9 % des exploitations picardes commercialisent en circuit court contre 19 % des exploitations du NPDC. Cette spécificité s'explique par la spécialisation agro-industrielle de l'agriculture picarde tandis que le circuit court en Nord-Pas de Calais repose sur une forte densité de population avec une forte dynamique périurbaine. Les productions concernées par les circuits courts en Picardie sont donc plutôt des productions « marginales » à l'échelle de ce territoire : légumes de maraîchage, miel, fruits, œufs... Le premier mode de vente en circuit court sur le territoire de la nouvelle région est la vente directe à la ferme, devant la vente sur les marchés.

2. Le tissu productif de la nouvelle région



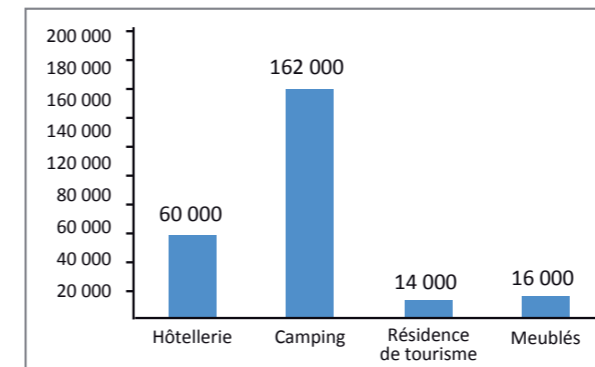
2.13 Le tourisme : un secteur économique dynamique et générateur d'emplois

6 milliards d'euros de retombées consolidées, c'est le poids économique du tourisme dans la nouvelle région. Ce montant révèle l'importance de ce secteur d'activité dans la structure économique de la nouvelle région. Au-delà de participer à la tertiarisation d'une économie encore fortement industrielle, le tourisme contribue à sa diversification et génère des emplois non délocalisables. Ce sont près de 67 000 emplois qui sont concernés par les activités touristiques. Le tourisme représente ainsi plus de 3 % du PIB et 3 % des emplois de la nouvelle région.

En termes de répartition, les emplois et l'activité se concentrent plus particulièrement sur les zones suivantes :

- La Métropole Lilloise qui bénéficie d'un tourisme d'affaires et urbain ;
- Le Sud de l'Oise qui bénéficie d'importantes infrastructures hôtelières dédiées aux affaires et aux congrès ;
- La frange littorale qui s'étend sur 210 km de côtes et concentre les flux et activités touristique, notamment pour les plus longs séjours.

Sur ces zones, l'emploi touristique représente entre 4% et 10% des emplois totaux. Ce sont indéniablement les moteurs touristiques de la nouvelle région. Les autres territoires présentent plusieurs types de tourisme : tourisme d'affaires, de loisirs de proximité, tourisme vert... L'hébergement et la restauration restent les principales activités pourvoyeuses d'emplois, mais les activités de sports et de loisirs occupent une place de plus en plus grandissante. L'hébergement marchand en région représente près de 260 000 lits touristiques. Le graphique ci-dessous illustre la répartition entre les types d'hébergements.



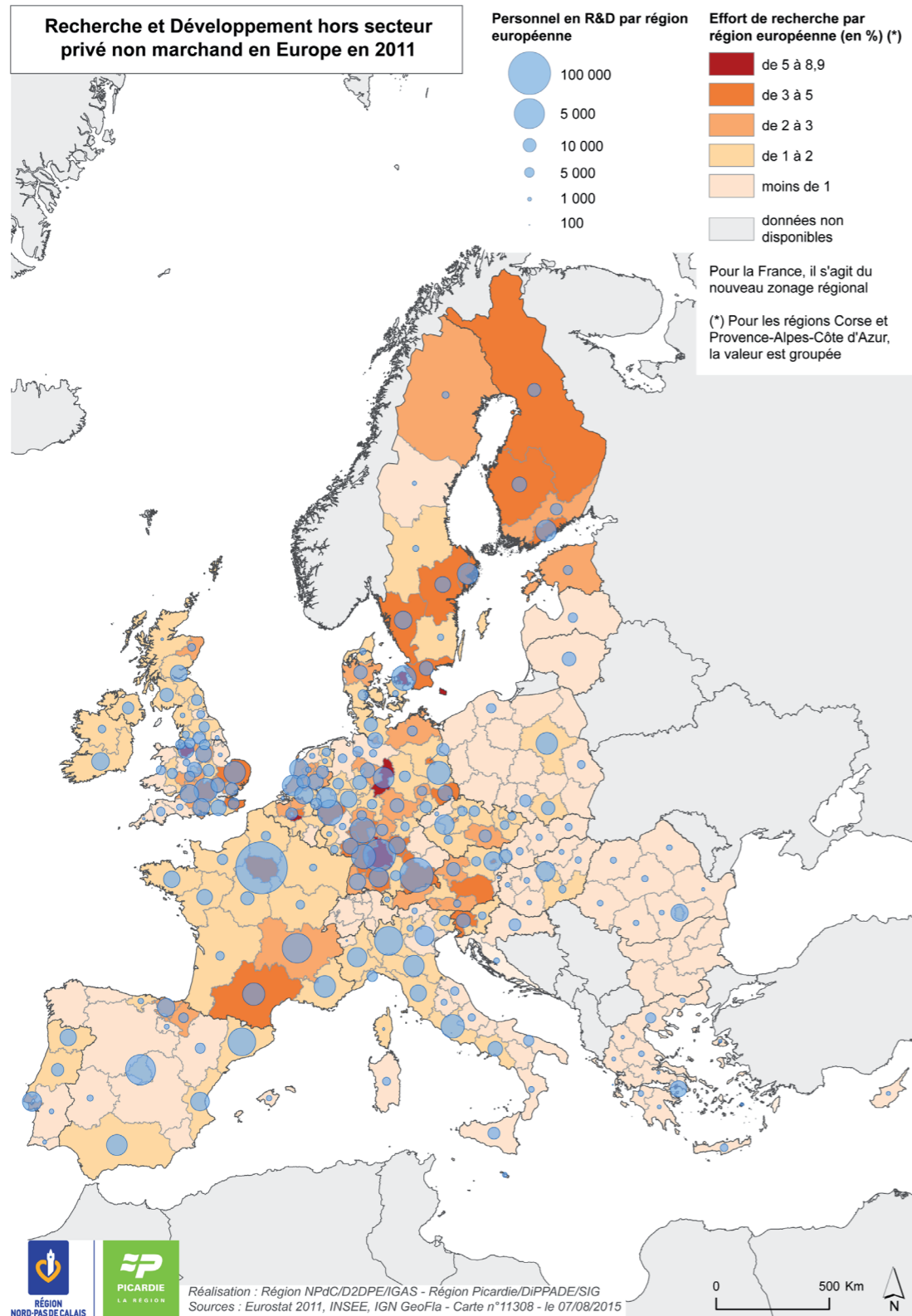
Répartition de l'hébergement marchand par type (en nombre de lits)

Source : Memento du Tourisme – DGCIS 2014

L'hôtellerie de plein air (campings) représente une part très importante (64 %) de l'hébergement touristique marchand. Cette activité, plus saisonnière, se concentre sur la frange littorale et bénéficie d'une dynamique positive sur les dernières années, avec des hébergements de plus en plus qualitatifs et une diversification des équipements et animations proposés. L'hôtellerie reste l'hébergement urbain par excellence, adaptée aux courts séjours et au tourisme d'affaires. Les meublés se développent, y compris en milieux urbains. Enfin, les résidences secondaires regroupent pour leur part près de 95 000 lits et génèrent une consommation non négligeable pour les territoires. Elles représentent également un potentiel de développement touristique pour ces territoires qui sont souvent saturés face à une demande très importante en haute saison.

D'une manière générale, on assiste depuis plusieurs années à une progression de la consommation touristique, tant en Picardie qu'en Nord-Pas de Calais. Cette dynamique partagée doit être confortée et même amplifiée.

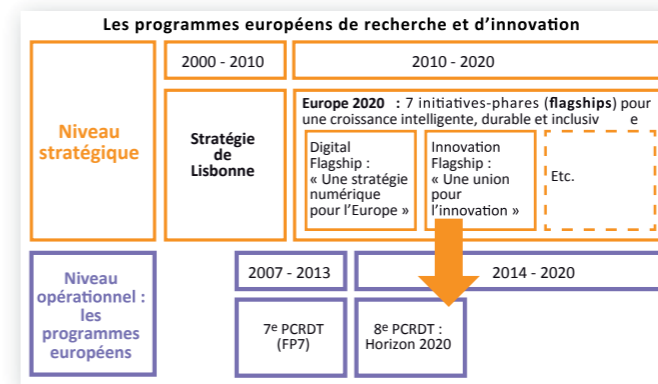
3. La Recherche et Développement



3.1 Recherche et développement, et innovation, des stratégies régionales pour une ambition européenne

Sur un total de 265 régions européennes, environ 70 consacrent en 2011 plus de 2 % de leur PIB à la recherche et au développement (R&D), soit un peu plus du quart des régions européennes. La moitié des régions européennes dépensent plus de 1,2 % de leur PIB en R&D. De son côté, la nouvelle région se place à un niveau intermédiaire en matière d'effort de recherche, à la 137^{ème} place. La nouvelle région est mieux placée en matière de personnel de recherche, avec 5 613 personnes travaillant dans la R&D pour une médiane européenne de 4 193 personnes.

Europe 2020 est le nom de la stratégie de croissance décennale mise en place par l'UE en 2010 ; elle prend la suite de la Stratégie de Lisbonne (2000-2010). Cette stratégie est déclinée en 7 initiatives-phares dont l'initiative « Une Union pour l'innovation », la recherche et l'innovation étant des priorités de la stratégie européenne pour l'emploi et la croissance. À ce titre, les États-membres sont d'ailleurs encouragés à investir 3 % de leur PIB dans la R&D¹³ d'ici 2020 (financement public et privé). « Une Union pour l'innovation » doit concentrer les efforts de l'Europe sur des défis comme le changement climatique ou encore la sécurité énergétique et alimentaire... Elle permettra au secteur public d'intervenir pour stimuler le secteur privé et pour lever les obstacles à l'innovation (financement insuffisant, morcellement des écosystèmes innovants...). La politique de recherche et innovation européenne est dotée d'un budget opérationnel de 79 milliards d'euros, contre 50,5 millions d'euros pour la période précédente (2007-2013).



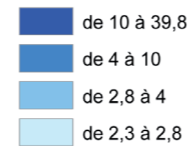
Cette stratégie européenne se décline en Stratégie de spécialisation intelligente (S3 ou SRI-SI) dans l'ensemble des régions européennes. La S3 ou SRI-SI prend la suite de la Stratégie régionale d'innovation (SRI) élaborée pour la période 2007-2013. À ce titre, les régions Picardie et Nord-Pas de Calais ont toutes deux établi une S3 amenée à couvrir la période 2014-2020. Les spécialisations des deux régions présentent des convergences fortes, basées sur la transition énergétique, le développement durable, l'entrepreneuriat innovant et l'innovation sociale. Elles s'inscrivent également dans une réflexion générale sur les nouveaux usages, qui peuvent permettre d'apporter de nouvelles réponses aux grands défis sociétaux comme à des secteurs plus spécifiques comme les nouveaux services industriels ou les nouveaux usages numériques.

13 En 2011, seules 32 régions européennes dépassaient ce seuil de 3 % : 11 en Allemagne, 6 au Royaume-Uni, 3 en Suède, 2 en France, Belgique et Autriche, et une au Danemark et en Slovénie.

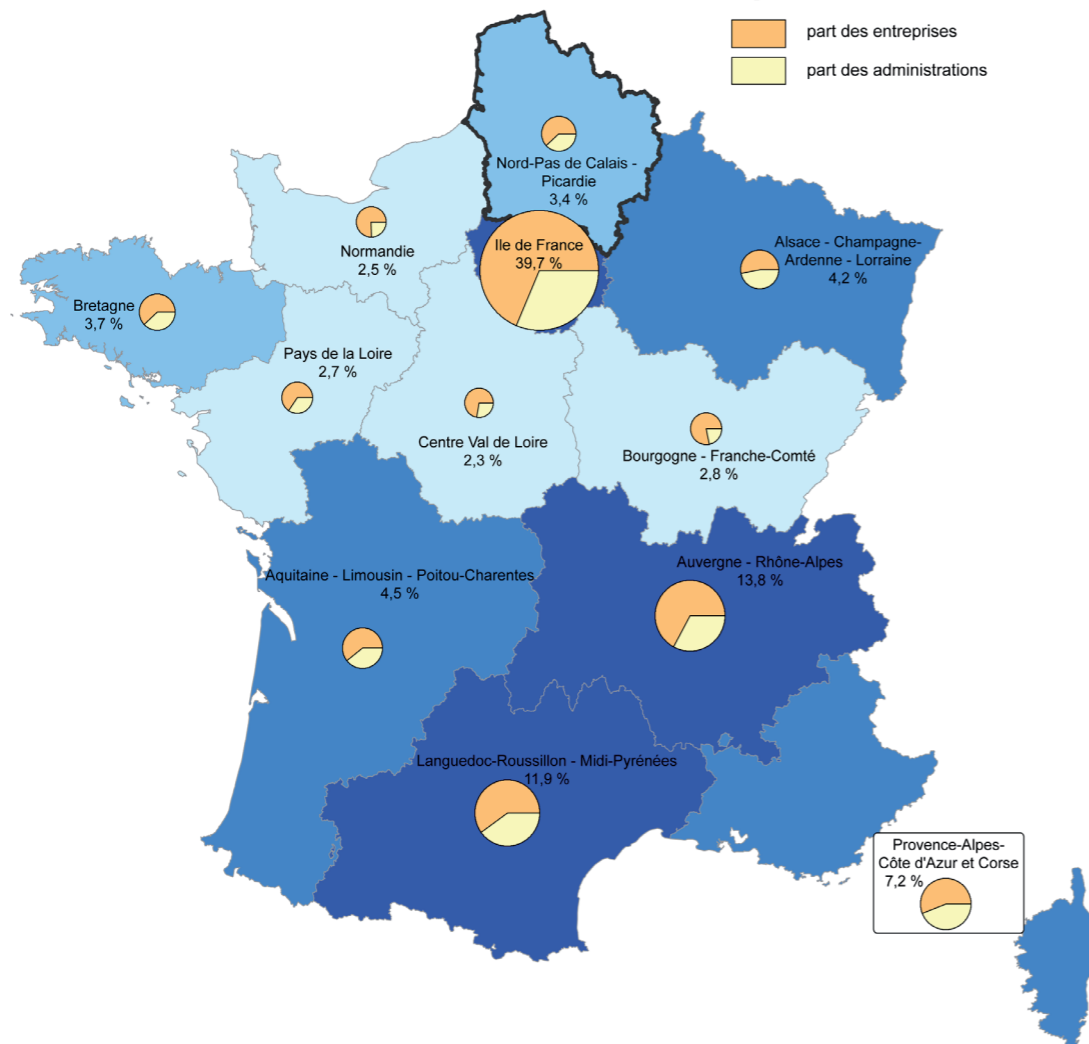
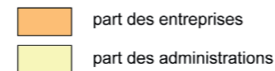
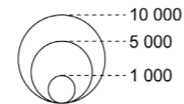
3. La Recherche et Développement

Poids de la dépense régionale de Recherche et Développement et répartition administration - entreprises en 2012

Poids de la dépense intérieure R&D par rapport à la dépense nationale (en %)



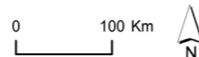
Montant de la Dépense Intérieure en Recherche et Développement (en millions d'€)



NB : Pour les régions Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur, les données sont fournies à l'échelle des deux régions.



Réalisation : Région NPdC/D2DPE/IGAS - Région Picardie/DIPPADE/SIG
Sources : MENESR - DGESIP/DGRI - SCSESR - SIES, INSEE, IGN GeoFla - Carte n°8059 - le 24/08/2015



3.2 Un développement notable de la recherche et développement de la nouvelle région

En 2012, la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) réalisée au sein de la nouvelle région s'élevait à 1,57 milliard d'euros, soit 3,4 % des dépenses de R&D françaises. Entre 2009 et 2012, contexte économique difficile à cause de la crise mondiale, la dépense intérieure de recherche et développement de la nouvelle région a progressé à la fois en volume (17,5 % contre 11,5 % au niveau national) et en poids relatif dans les dépenses en France (+ 0,18 point).

61,8 % des dépenses de R&D proviennent des entreprises, qui ont donc une participation plus faible qu'au niveau national où les entreprises comptent pour 64,6 % des dépenses de R&D. Cette moyenne cache cependant une particularité importante dans la mesure où sur le territoire picard, les dépenses de R&D dépendent massivement des entreprises (81,5 % de la DIRD picarde). De façon générale, la DIRD des entreprises a progressé de 16,2 % entre 2009 et 2012, contre 13,8 % au niveau national. Les dépenses privées de R&D de la nouvelle région proviennent principalement des établissements de taille intermédiaire (40,6 % des dépenses), légèrement devant les grandes entreprises (38,9 %) et les PME (20,5 %). Les principaux domaines d'activités concernés sont les transports-biens d'équipement, avec 29 % des dépenses de R&D, devant les services (25,7 %).

Dépenses de R&D des entreprises par branche de recherche en 2012
En millions d'euros – source: INSEE et MENESR

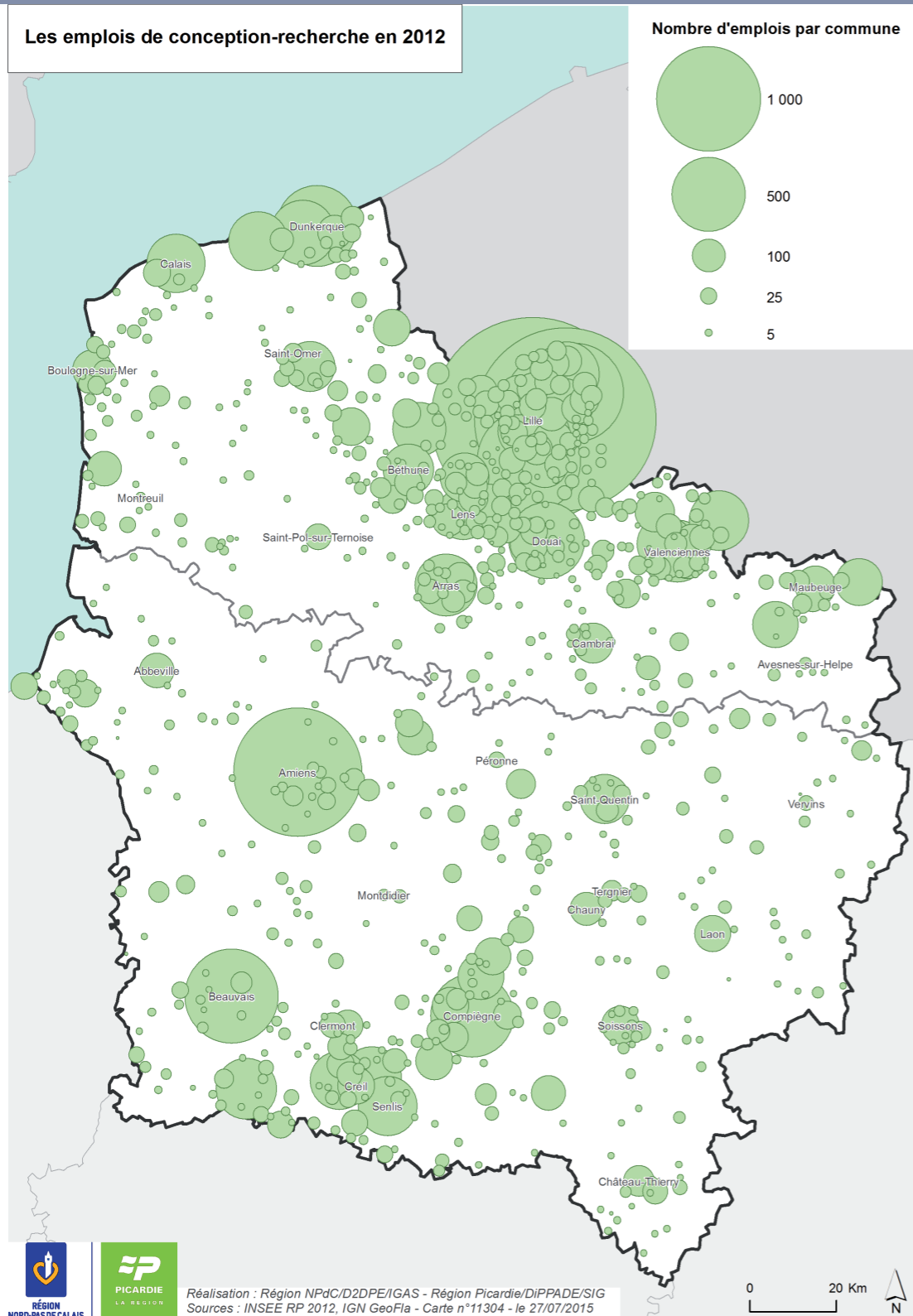
	Ensemble des entreprises	Dont PME régionales
Transports-biens d'équipement	282,4	25,5
Services	248,9	89,0
Pharmacie-chimie	127,0	52,1
Aérospatiale-électronique	46,4	11,6
Autres	263,3	66,9

Le reste des dépenses de R&D provient des administrations, c'est-à-dire l'enseignement supérieur (universités, grandes écoles, écoles d'ingénieurs...), les organismes publics (CNRS, INRA...) et les EPIC¹⁴ (INSERM, IFREMER...) ainsi que d'autres acteurs comme les ministères, les centres hospitaliers universitaires, les institutions sans but lucratif (par exemple l'Institut Pasteur), les centres techniques industriels, etc. L'enseignement supérieur est la première administration en termes de dépenses de R&D, avec 65,1 % des dépenses DIRDA.

L'effort de recherche, c'est-à-dire la part du PIB régional dépensé dans la R&D, reste toutefois assez faible sur le territoire de la nouvelle région, avec seulement 1 % du PIB consacré à la R&D pour une moyenne nationale de 2,2 %, et ce alors que l'UE s'est fixé un objectif de 3 % (Stratégie de Lisbonne puis Europe 2020).

14 Établissements publics à caractère industriel et commercial

3. La Recherche et Développement



3.3 Des emplois répartis sur l'ensemble du territoire

Les emplois de conception-recherche au sens large (INSEE) occupaient 36 527 actifs en 2012, soit 1,7 % des actifs régionaux contre une moyenne française de 2,7 %. Ces emplois sont fortement concentrés dans les villes (fonction métropolitaine), plus particulièrement au niveau de l'agglomération lilloise et dans la vallée de l'Oise (mécanique-métallurgie et chimie). Les autres principales zones de concentration de l'emploi de conception-recherche sont Amiens avec l'université UPJV et divers organismes publics de recherche, l'agglomération valenciennoise avec l'industrie ferroviaire, Beauvais avec le machinisme agricole et Dunkerque avec l'industrie de l'énergie. Ces emplois sont plus généralement bien présents dans l'ensemble des agglomérations régionales. Si les emplois de conception-recherche sont généralement l'apanage des grands pôles urbains, ils sont remarquablement distribués sur l'ensemble du territoire de la nouvelle région, par exemple à Albert-Méaulte dans l'aéronautique, dans la Vallée de Bresle dans des activités de verrerie-flaconnage (Glass Valley) ou encore à Valenciennes dans le secteur ferroviaire.

Évolution des emplois de conception-recherche (en %)
Source : INSEE

	Nouvelle région	France
1982 - 1990	25,1	39,3
1990 - 1999	24,3	21,3
1999 - 2007	6,5	12,8
2007 - 2012	-2,1	0,7

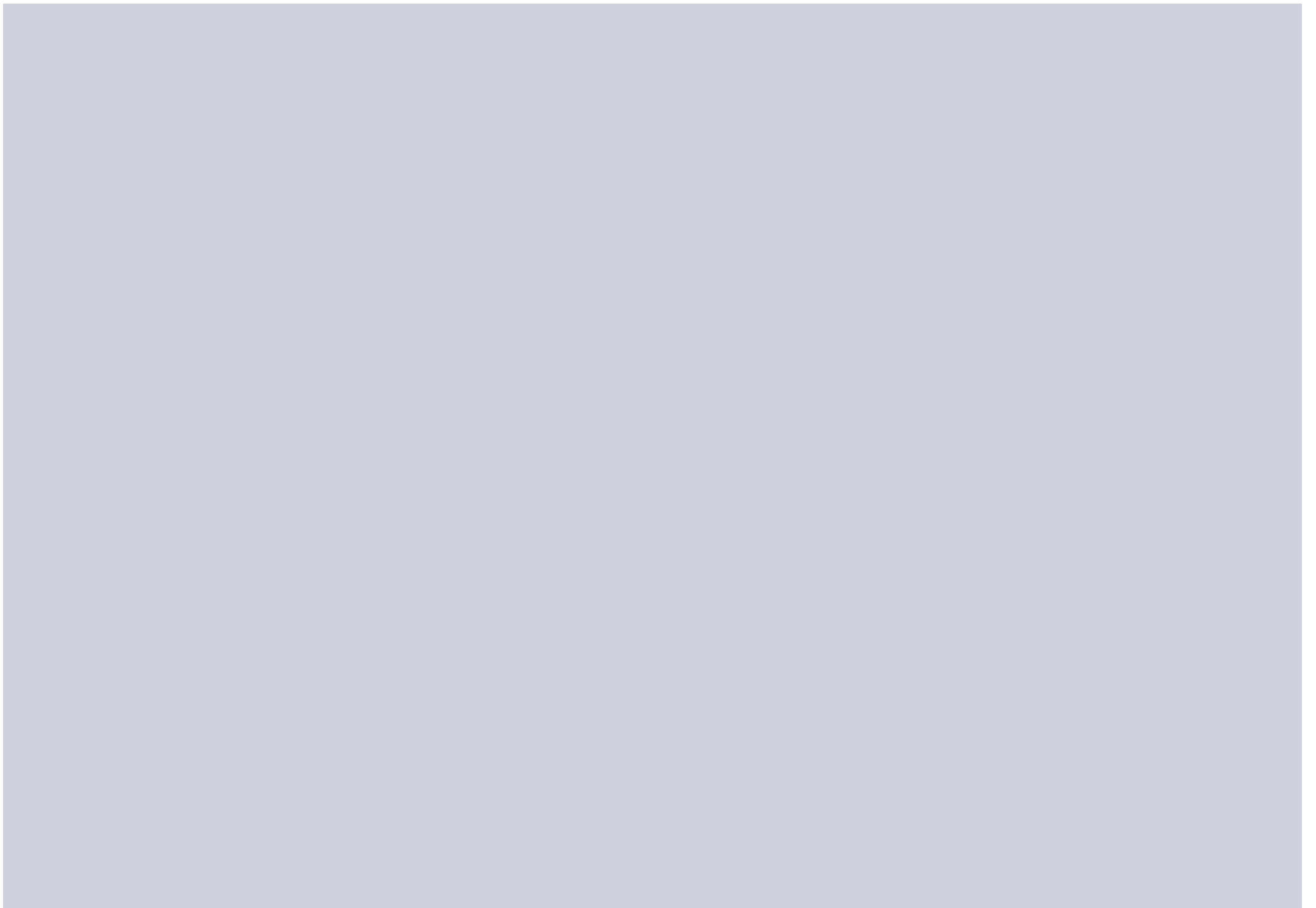
De son côté, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) comptabilise 15 900 personnels de recherche et développement au sein de la nouvelle région en 2012, soit 3,8 % de l'effectif français, en hausse de 4,9 % par rapport à 2009. Il s'agit majoritairement de chercheurs (57,1 %), répartis à parts égales entre les administrations et les entreprises, tandis qu'au niveau français on compte davantage de chercheurs dans les entreprises par rapport aux administrations (respectivement 60 et 40 %). La progression du nombre de chercheurs entre 2009 et 2012 dans la nouvelle région (7,3 %) a été inférieure à celle observée sur la même période au niveau national (11,3 %).

Les spécificités infrarégionales de la répartition de la Dépense Intérieure de Recherche et Développement entre administrations et entreprises se retrouvent logiquement au niveau de l'effectif de recherche. La Picardie figurait parmi les premières régions françaises (5^{ème}) pour la part des chercheurs en entreprises dans son effectif global de chercheurs, alors que le Nord-Pas de Calais se hissait à la 3^{ème} place pour sa proportion de chercheurs des administrations.

En 2012, la nouvelle région accueillait 3874 doctorants, soit 4,9 % de l'effectif national (78378 en France, 1,5 % pour la Picardie et 3,4 % pour Nord-Pas de Calais). Sur les 14 783 soutenances de thèses enregistrées en France la même année, 670 ont eu lieu dans la nouvelle région, soit 4,5 % des thèses.







Région Nord-Pas de Calais

151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex
Tél. 03 28 82 82 82 - Fax. 03 28 82 82 83 - www.nordpasdecalais.fr

Région Picardie

15, mail Albert 1er - 80000 Amiens Cedex
Tél. 03 22 97 37 37 - Fax . 03 22 97 39 00 - www.picardie.fr